



Yvon Charbonneau

Les négociations dans le secteur public

- L'Estrie privée de 25 millions \$ (le Front commun)
- Aucune grève barbare tolérée (Lévesque)
- Les professionnels réclament la pleine indexation — B 1

Le premier ministre accueilli par des manifestants mécontents du secteur public, à Montréal.



la tribune

73e ANNEE — No 89 — 28 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, MARDI 5 OCTOBRE 1982 —

(SAMEDI 6h) 40¢
Livraison à domicile
\$2.15 par semaine

Selon Lévesque et Bédard

Le casino mis de côté ... jusqu'à nouvel ordre

FLEURIMONT — Alors que le ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, déclarait, de passage hier dans la circonscription de St-François, que "la venue d'un casino — si venue il y a — ne se ferait pas dans un avenir prévisible", le premier ministre Lévesque a affirmé, en tournée au Québec, que le projet était "mis de côté jusqu'à nouvel ordre".

"Quand on parle de casino, on parle d'argent. Mais au-delà de cela, il ne faut pas oublier la hausse plus que sensible de la protection nécessaire pour contrer la criminalité. Quand on met tout cela en ligne, un casino n'est pas si payant que cela", a noté le ministre de la Justice.

Selon M. Bédard, les autorités gouvernementales ne disposeraient pas actuellement en main de données permettant de justifier une telle décision. Le projet n'a pas encore été soumis au Conseil des ministres et, a déclaré M. Bédard, "je ne vois pas de date, dans un avenir prévisible, où il pourrait l'être (soumis)".

"Avec l'ensemble des données qu'on a en main, et quand on fait le bilan de projet, on constate que ça ne paie pas autant que cela un casino", a-t-il conclu à ce propos.

2 projets retardés

Les Québécois devront faire, pour l'instant, leur deuil de deux projets

qui tenaient à coeur à certains groupes, pour des raisons différentes: le toit du Stade olympique et les casinos.

"S'il y a de l'argent disponible, j'aimerais qu'on le mette ailleurs pour le maintien d'emplois par exemple", a répondu M. Lévesque au cours de l'entrevue radiophonique à une question sur le parachèvement du toit du Stade olympique. "Même couvert, je ne pense pas que le stade rapporterait beaucoup plus", a ajouté le premier ministre.

En ce qui regarde les casinos, c'est pratiquement la même réponse qu'a fournie le premier ministre aux maires de l'Estrie, qui avaient vu miroiter ce projet à l'époque où député Raynald Fréchette était titulaire du ministère du Revenu.

"Avec toutes les chances qu'on a de rêver en couleurs, je pense que les casinos peuvent attendre", a déclaré le premier ministre.

La police et les villes de 5000 résidents

Pas de nouveau délai

... et peut-être des sanctions

— Marc-André Bédard

par François Gougeon

FLEURIMONT — Il n'est pas question de nouveau délai pour les municipalités de 5.000 résidents et plus et celles qui n'auront pas, le 1er janvier 1983, constitué un corps de police sur leur territoire, pourraient être passibles d'une forme de punition.

Tout en étant très prudent dans ses propos sur la manière punitive dont le

L'Asbestos fermée 7 semaines de plus?

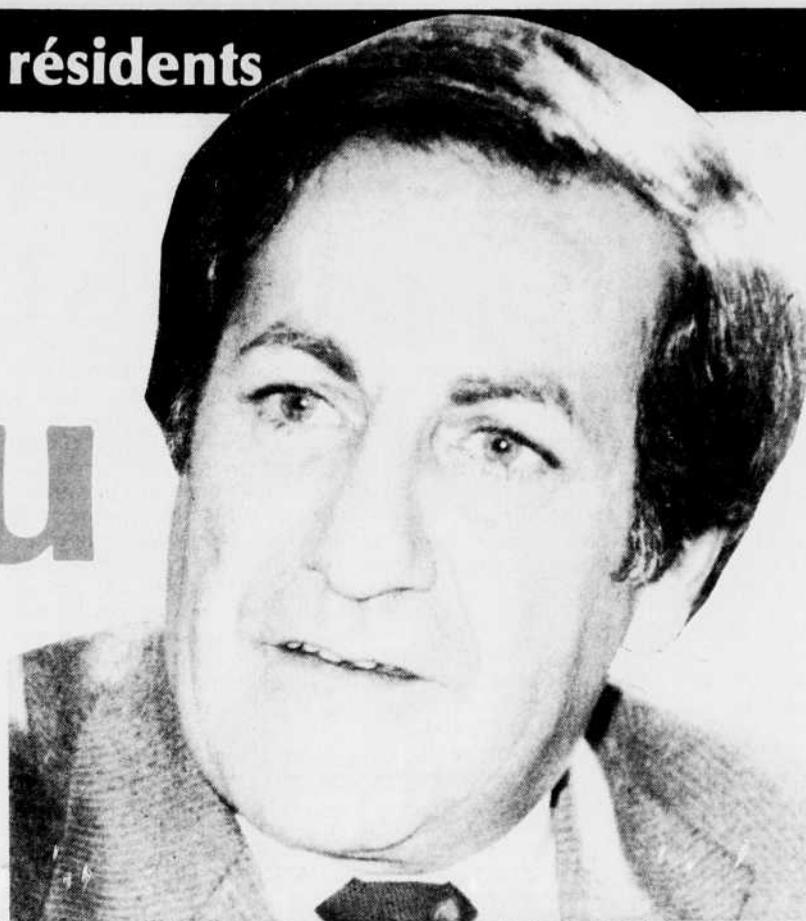
THETFORD-MINES — Le producteur d'amiante "Société Asbestos Ltée", qui exploite trois mines dans la région de Thetford-Mines, procèderait à une nouvelle interruption de production, celle-là d'une durée de sept semaines, du 20 décembre au 4 février, pour réduire son stock.

Du même coup, la fermeture de la filiale British Canadian II (ancienne usine Johnson) pour une période prolongée (peut-être trois ans) et le ralentissement des activités à la mine British Canadian I prévu pour le 4 janvier, seront avancés de deux semaines. Deux cent cinquante ouvriers seront licenciés. Ils auront droit cependant au paiement des congés fériés.

Les autorités de la compagnie minière d'amiante ont, encore une fois, refusé de confirmer ou de nier cette rumeur qui circule librement parmi les travailleurs miniers de la SAL. Incidemment, ces derniers ont repris le travail hier après un troisième arrêt depuis le début de l'année 1982, cette dernière fois d'une durée de cinq semaines. Les représentants syndicaux ont toujours pris pour acquis que la compagnie fermerait ses portes encore deux semaines au cours de la période des Fêtes pour totaliser 20 semaines d'inactivité en 1982. En outre, un grand nombre de travailleurs concernés s'attendent maintenant à ce que la SAL cesse temporairement ses opérations en janvier, de sorte que le travail ne reprendrait qu'au mois de février 1983.

ministre de la Justice envisage de clore ce dossier, pour les municipalités qui feraient preuve de mauvaise foi, ce dernier a cependant été catégorique: les arrangements pour la mise sur pied d'un service de police devront être finalisés ou du moins très sérieusement engagés au 1er janvier prochain. Quant à la pénalité pour les municipalités refusant de se plier au décret gouvernemental, on a glissé la possibilité que la Sûreté du Québec continue d'assurer le service, mais la note qui y serait attachée serait extrêmement lourde.

"Cela coûterait encore plus cher qu'e d'engager des policiers", a com-



La prison et le palais de justice: Québec tiendra parole (Bédard)

— A 3

menté pour sa part le député Réal Rancourt, qui accompagnait le ministre de la Justice.

Cependant, M. Marc-André Bédard, alors qu'il rencontrait la presse à Fleurimont, a dit avoir vu hier dans les discussions qu'il tenait plus tôt avec les autorités de cette municipalité et celles du Canton d'Ascot une "attitude très positive" en vue de se conformer à la loi 48. "Dans le cas de Fleurimont, c'est très bien engagé. Il se fait des échanges très sérieux entre cette municipalité et Sherbrooke", a estimé M. Bédard, qui voit d'ailleurs d'un bon oeil les possibilités d'entente intermunicipale dans ce domaine.

A cet effet d'ailleurs, et pour éviter aux municipalités de s'engager des le

départ dans le maintien d'un corps de police qui coûterait trop cher, il a précisé que son ministère est prêt à "une certaine compréhension, en tenant compte de différents facteurs, comme la capacité de payer des gens. Je sais bien que ce n'est pas facile pour une municipalité n'ayant jamais eu de corps de police d'en mettre un sur pied... mais les municipalités de 5.000 habitants et plus n'ont pas le choix: c'est une question de justice".

Et chose certaine, a soutenu M. Bédard, il n'est pas question de conclure des ententes avec la Sûreté du Québec. "Pour certaines choses spéciales, comme de grosses enquêtes, les ententes existent toujours... on ne peut tout de même pas exiger d'une

municipalité qu'elle soit dotée de toutes les facilités techniques et humaines imaginables", a-t-il lancé.

Régionalisation

D'autre part, le ministre de la Justice a répété qu'il était très favorable à l'idée de la régionalisation des services policiers municipaux. "J'ai déjà évoqué cette idée, mais elle ne semble pas une priorité ici", a souligné M. Bédard.

"Mais la régionalisation, ce n'est pas cela qui règlera le cas de Fleurimont et du Canton d'Ascot. Le délai est trop court dans leur cas, mais la question de la régionalisation pourrait servir à une réflexion ultérieure", a-t-il conclu.

Selon le ministre Parizeau

Les cas de bien-être social: bond de 10%

MONTREAL (PC) — Le ministre des Finances Jacques Parizeau a prédit, lundi, que les cas de bien-être social vont augmenter "jusqu'à 10 pour cent" au Québec au cours des prochains mois.

Assurance-chômage

Ce qui va coûter à la province, a-t-il ajouté, "plusieurs dizaines de millions de dollars" de plus que la hausse de 17 pour cent des dépenses de bien-être social prévue dans le budget du printemps dernier.

S'entretenant avec les journalistes, à l'issue de sa conférence devant la Canadian Comprehensive Auditing Foundation, M. Parizeau n'a cependant pas fourni de chiffres précis.

En mars 1982, 305.440 Québécois recevaient des allocations de bien-être social, soit 12 pour cent de plus que les 282.223 du même mois de 1981.

Québec a prévu consacrer 1,387 milliard \$ au bien-être social au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1983, au regard de 1,184 milliard \$ l'année précédente.

Selon une étude faite par le ministère fédéral de l'Emploi qui a été rendue publique vendredi, le nombre de personnes devant recourir au bien-être social à l'expiration de leurs prestations d'assurance-chômage va tripler au cours du premier semestre de 1983.

Le nombre de ces personnes augmente actuellement de 50.000 à 55.000 chaque mois, comparativement à 35.000 et 40.000 pendant les dernières années. Il se situe entre 70.000 et 90.000 au milieu de l'an prochain, croit Ottawa.

Cette situation entraînera-t-elle une augmentation de taxes pour les Québécois, a-t-on demandé à M. Parizeau. "Pas nécessairement", a-t-il répondu.

Tylenol: 1 million de gelules analysés

CHICAGO (AFP) — Un million de gelules de Tylenol extra-fort ont été analysés en trois jours par des chimistes américains qui n'ont pu trouver aucun médicament contaminé par du cyanure en dehors de la région de Chicago, où sept personnes sont mortes empoisonnées pour avoir consommé cet analgésique courant.

Le résultat de cette analyse, notent les observateurs, renforce l'hypothèse d'un assassin résidant dans la région de Chicago.

Depuis la découverte de ces empoisonnements, l'administration fédérale chargée du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques a pu rassembler quelque 1.4 million de gelules de Tylenol.

Parmi les cent policiers chargés de l'enquête, se trouve une équipe de policiers chevronnés qui avaient élucidé plusieurs grandes affaires criminelles dans le passé, notamment le meurtre de 33 garçons commis par John Wayne Gacy dans la région d'Atlanta.

Pour l'instant, la discrétion est de rigueur sur les recherches menées à Chicago. "Nous ne répéterons pas

l'erreur d'Atlanta", avait déclaré dimanche le procureur de l'Illinois, M. Tyrone Fahner, faisant allusion aux fuites publiées par la presse lors de l'enquête pour retrouver l'assassin de jeunes Noirs en 1980 et 81 dans cette ville.

L'épouse de l'une des victimes a décidé de porter plainte contre la firme Johnson et Johnson qui fabrique l'analgésique, et contre le magasin où son mari avait acheté le médicament. Elle leur a réclamé 15 millions \$ de dommages et intérêt.

Par ailleurs, Johnson et Johnson, qui avait interrompu toute publicité sur le Tylenol aux Etats-Unis depuis le début de l'affaire, a étendu cette mesure à l'Irlande et à Porto-Rico.

Chasse à l'homme à Chicago

— C 8

bonne journée !

TEMPERATURE —
ENSOLEILLÉ: 17° C.
DEMAIN: BEAU

C-5

Aujourd'hui

LA CMTS VA BIEN

La CMTS a adopté hier un budget de près de 10 millions \$. Mais, c'est ce sur quoi insiste Léon Dion, l'augmentation du budget ne sera transmise ni aux usagers ni aux contribuables, comme c'est souvent le cas dans d'autres secteurs de l'activité municipale.

A-2

PAS DE RÉFÉRENDUM

Le nombre de citoyens qui se sont opposés la semaine dernière à l'achat par le Canton d'Ascot d'un édifice de la Place Belmont pour y aménager un hôtel de ville a été clair. Suffisamment en tout cas, rapporte François Gougeon, pour que le conseil décide de ne pas soumettre le projet au test du référendum.

A-3

REBOISEMENT

Un programme conjoint des gouvernements canadien et québécois dont s'occupera la Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie permettra, explique Gilles Dallaire, de reboiser 100.000 hectares de terres en friche dans la région.

A-4

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV..... C-2
- DÉCES..... C-7
- D'UNE LIGNE..... A-4
- FINANCE..... B-4
- INTERNATIONAL..... C-8
- PETITES ANNONCES..... C-4
- ROMAN..... C-6
- SPORTS..... D-1
- VIVRE EN '82..... C-1

Vous en avez plein le dos du malheur des autres? Eux aussi !



Centrale
Estrie
82515-4

Le défi que la CMTS est en train de relever

Transporter plus de passagers sans coûts supplémentaires

par Léon Dion

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke est en train de faire la preuve qu'il est possible de transporter plus de monde par autobus sans que cela ne coûte plus cher aux contribuables.

Si on prend l'exemple du transport urbain, le déboursé par habitant se chiffrait à 3,60 \$ en '79, à 3,49 \$ en '80 et 2,64 \$ en '81. Pour '82 et '83, les chiffres sont basés sur des prévisions et ne sont donc pas définitifs; ces budgets donnent un coût de 3,01 \$ par habitant en '82 et de 2,74 \$ en '83.

Dans toutes les villes comparables au Québec, le déboursé par habitant dépasse les 40 \$ et atteint même 100 \$ dans certains cas, a noté le président de la CMTS, M. Jean-Guy Archambault, hier, à l'occasion du dévoilement du budget de la CMTS.

M. Archambault a annoncé que les tarifs aux usagers n'augmenteront pas

en 1983, si les prévisions budgétaires s'avèrent exactes.

La note de Sherbrooke n'a pas trop bougé pendant que la clientèle croissait en flèche. En '79, on rapportait 3.300.000 passagers. En '82, on prévoit toujours dépasser les 7 millions.

Selon une autre statistique, un habitant effectuait en moyenne 22,3 déplacements par année par autobus urbain en '79. En '82, c'est rendu à 66,49 déplacements et on prévoit 78,72 déplacements l'an prochain. La population n'a pas vraiment augmenté, mais elle utilise de plus en plus le transport en commun.

Les contributions des municipalités

de Sherbrooke, Lennoxville et du Canton d'Ascot au budget de la CMTS ne représenteront plus que 2,85 pour cent des revenus en '83, soit le plus bas taux jamais enregistré depuis la création de cette société de transport en commun.

Les trois municipalités versaient 4,5 pour cent du budget en '81 et 7,8 pour cent en '80.

En plus de souligner cet élément, M. Jean-Guy Archambault, président de la Corporation municipale de transport de Sherbrooke, a ajouté en conférence de presse qu'ailleurs dans la province, le pourcentage moyen s'établit aux environs de 30 pour cent.

En chiffres concrets, le budget de la CMTS prévoit un déboursé de 345,565 \$ pour Sherbrooke, 11,400 \$ pour Lennoxville et 24,250 \$ pour le Canton d'Ascot. Mais ces déboursés

pourront varier, peut-être à la baisse, puisqu'on espère obtenir encore un surplus budgétaire. Cela permettrait de rembourser une partie de ces sommes.

Dans la contribution de Sherbrooke '83, cela comprend une somme de 116,500 \$ affectée au transport adapté. La contribution au transport en commun se chiffrait donc à 229,065 \$.

Le coût du transport adapté porte la contribution totale per capita à 4,06 \$ en '83 (avant 1981, le transport adapté n'était pas intégré au transport en commun).

Satisfaction

La CMTS ne cache pas sa satisfaction devant la tournure des événements. Depuis un certain temps, toutes les prévisions d'augmentation de

la clientèle sont fracassées. Pour les huit premiers mois de '82, cela donne 50 pour de plus que la même période en '81. En conséquence de cela, le gouvernement provincial paiera une note plus élevée, et les municipalités moins.

Le bilan financier de '82 affichera donc un surplus budgétaire. Une partie des contributions municipales payées à l'avance seront donc remboursées. M. Archambault n'a pas donné de chiffres précis, mais a noté que le remboursement serait du même ordre qu'en '81. La contribution réelle de Sherbrooke en '81 à 232,436 \$ avait été moindre que celle de '80 avec 308,270 \$.

Certains peuvent se demander si la CMTS budgette bien puisqu'elle se retrouve avec des surplus, alors qu'elle doit tendre vers un budget équilibré. Là-dessus, le président explique que les augmentations de clientèle, plus fortes que prévues, ont changé le tableau.

En '83, la CMTS a basé son budget sur une augmentation de la clientèle de 20 pour cent. C'est déjà considérable, fait remarquer le président. La société peut difficilement prendre le pari de prévoir des augmentations trop fortes, et de connaître plutôt des déficits.

Au chapitre des usages, on anticipe des revenus globaux de 4,968,200 \$ soit une augmentation de 25,95 pour cent sur l'année précédente.



Jean-Guy Archambault

De ça, le seul transport urbain représentera 3,165,100 \$, une augmentation de 44,53 pour cent. Il y a là un écart de près de 1,000,000 \$ qui fait espérer un surplus budgétaire à la fin de l'année.

Le gouvernement du Québec paiera 4,299,155 \$ en '83, soit 1,283,315 \$ de plus qu'en '82. Pour augmenter la popularité du transport en commun, Québec a bâti une politique qui récompense l'augmentation d'achalandage. La CMTS en tire partie largement.

Par exemple les subventions pour fins de fonctionnement, qui tiennent compte d'un pourcentage des revenus perçus auprès des usagers, augmenteraient de 655,426 \$ à elles seules.

A propos du transport adapté, dans les cas des personnes "ambulantes", on recourra plus au taxi s'il y a plus de déplacements. La preuve est faite que le recours au taxi diminue la note d'environ 50 pour cent par rapport à l'utilisation des véhicules spéciaux.

Livre blanc

Les commissions scolaires s'interrogent: quel rôle veulent jouer les parents?

SHERBROOKE — Les huit commissions scolaires de la région de l'Estrie souhaitent que les parents jouent un rôle accru au sein des écoles et elles sont d'accord pour que les écoles aient plus de pouvoirs, mais elles s'interrogent sur le désir des parents eux-mêmes face à ce rôle que le Livre blanc voudrait leur voir jouer.

Notant que souvent les parents "ne font que passer" un an, deux ans, rarement trois ans, lorsqu'ils s'engagent au niveau de leur école, Mme Estelle Gobeil, porte-parole du Comité de concertation régional formé par les huit commissions scolaires de la région pour prendre position sur le projet Laurin, s'est interrogée sur le temps dont les parents peuvent disposer pour s'engager au niveau de l'école.

M. Gérard Tousignant, directeur général de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, a ajouté qu'il fallait s'interroger encore davantage sur les disponibilités d'un parent, commissaire ou pas, qui devrait travailler au sein d'une structure aussi complexe que celle proposée par le projet de restructuration et qui exigerait une représentation à quatre niveaux différents.

D'ailleurs, M. Tousignant a noté que plusieurs parents font part de certaines craintes en ce qui concerne les pouvoirs qui pourraient leur échoir à la suite de l'adoption du projet Laurin. "Par exemple, dit M. Tousignant, les parents sont réticents à détenir un pouvoir relatif aux relations de travail: ils ne voudraient pas voir les batailles syndicales descendre au niveau des écoles."

Selon le président de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, M. Denis Demers, "il est faux de prétendre que tous les parents veulent s'impliquer à tous les

niveaux décisionnels relatifs à l'école". "En tout cas, dit-il, nous allons leur poser la question au cours d'assemblées publiques d'information."

Assemblées d'information

Ces assemblées d'information au niveau local sont déjà commencées dans plusieurs commissions scolaires. M. Marcel Lamoureux, de La



Gérard Tousignant

Sapinière, a noté, entre autres, que les représentants de sa commission scolaire ont rencontré des membres de divers organismes, Chambre de commerce, Chevaliers de Colomb, qui voulaient se renseigner au sujet du projet Laurin. Selon M. Lamoureux, en dépit du fait que certaines gens croient que la campagne d'information à laquelle participent les commissions scolaires de l'Estrie actuellement dénote la vo-

lonté des commissaires de "sauver leurs jobs", les commissaires n'ont pas d'alternative: "C'est notre devoir de présenter le bien et le mal du projet de restructuration, car si personne ne prend l'initiative de renseigner la population, afin qu'elle prenne position, nous aurons tous à en subir les conséquences ensuite."

Selon la porte-parole du Comité de concertation régional, Mme Estelle Gobeil, les huit commissions scolaires de l'Estrie ont été venues à un consensus sur six points, au sujet du Livre blanc. D'abord, elles désirent le maintien de commissions scolaires composées, "entre autres", de commissaires élus au suffrage universel. Ce "entre autres", note le directeur général de la CSRE, marque l'ouverture des commissions scolaires de l'Estrie à une composition nouvelle des commissions scolaires.

Deuxièmement, Mme Estelle Gobeil dit que les commissions

scolaires veulent aussi que les écoles aient les pouvoirs nécessaires à l'administration de leur vécu.

Les commissaires de l'Estrie désirent trois choses: que les parents puissent, dans chaque école, avoir un rôle qui leur permettrait de participer activement à la prise de décisions et que les membres du personnel aient aussi un rôle à jouer dans le vécu pédagogique des écoles et ce, selon un mécanisme défini localement.

Quatrièmement, les commissaires souhaitent que ne soit pas réduit le pouvoir de taxation actuel et que soit maintenu le pouvoir de perception.

Puis, ils s'entendent pour dire que la détermination du statut confessionnel est une décision qui revient aux parents de chaque école à partir d'un vote majoritaire.

Enfin, les commissaires de l'Estrie considèrent que la véritable décentralisation implique un transfert de responsabilités de l'Etat vers une autre structure politique.

Au palais de justice

• Coupable d'attentat à la pudeur

Jules Favreau s'est reconnu coupable d'un attentat à la pudeur sur un garçonnet de sept ans le 24 octobre 1981.

Il avait comparu hier devant le juge Luc Trudel de la Cour des sessions de la paix.

• 20 mois pour cambriolage

Marcel Langlois, âgé de 23 ans, de Sherbrooke, a été condamné à une peine de 20 mois de détention pour un cambriolage chez un dépanneur du quartier ouest. Il a reçu cette sentence hier du juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix. Langlois a été astreint de plus à deux ans de liberté

Favreau, âgé de 29 ans, de Sherbrooke, recevra sa sentence le 7 prochain.

Le défenseur Michel Dussault avait soumis qu'il attend le rapport d'un psychiatre sur son client avant de soumettre ses représentations dans ce cas-là.

surveillée.

Le procureur Thomas Walsh avait soumis que le prévenu est hypothéqué d'un casier judiciaire et n'a pas manifesté aucun signe de réhabilitation.

Ce cambriolage de 24 chopines de bière et du contenu du tiroir-caisse remonte au 8 septembre.

• Drogue: pas d'accusations déposées

Le ministère public n'a pas déposé d'acte d'accusations contre Michel Aubry, 29 ans, de Bécancour, qui était soupçonné de participation dans l'affaire des 90 livres de haschisch liquide, découvert dans un jardin de St-Jacques-le-majeur (comté de Frontenac) au printemps 1979. Il a été libéré en conséquence hier par le juge Georges Savoie de la Cour supérieure

du district de St-François.

On se rappellera qu'un individu a déjà écopé de trois ans de bague pour cette affaire, qu'un second a été astreint à des travaux communautaires, qu'un troisième a demandé le transfert de sa filière à Vancouver et qu'un quatrième est considéré comme fugitif.

Les menaces contre Lévesque
Un nouveau rapport
psychiatrique demandé

SHERBROOKE — Le juge Luc Trudel de la Cour des sessions de la paix a demandé un nouveau rapport psychiatrique au sujet de Guy Dion qui est soupçonné d'avoir proféré des menaces de mort contre le premier ministre René Lévesque pendant la campagne électorale de 1981.

Il a pris cette décision après avoir été informé de l'existence de rapports contradictoires sur l'état du prévenu.

Dion, qui est interné à Montréal, a été ramené ici et un premier rapport faisait état qu'il est maintenant apte à subir son procès mais un second indique qu'il ne l'était pas.

Le procureur Claude Chartrand et le défenseur Jacques Blanchette ont donc suggéré la confection d'un troisième rapport pour savoir à quoi s'en tenir.

Dion, âgé de 27 ans, de Greenlay, est interné depuis le 19 août 1981 peu de temps après son arrestation à Vancouver au sujet de menaces transmises à un policier.

Le rapport psychiatrique préparé à l'époque mentionnait que le suspect,

qui prétend être membre de la SQ, de la GR, du FBI et même de la CIA s'attendait à l'intervention d'une force extra-terrestre pour le libérer.

Il soutenait être le concepteur de l'aéroport Mirabel, l'inventeur d'un laboratoire de langues avec son ami Albert Einstein et le designer de la Mercedes.

Le suspect, notait aussi ce rapport, pense que M. Lévesque est responsable de la mort de millions de personnes tout comme M. Pierre Elliott Trudeau.

On se souviendra qu'un autre individu a été acquitté pour cause d'aliénation mentale la semaine dernière pour des menaces de mort de blessures envers M. Lévesque.

carnet

Le vice-président trésorier chez Bombardier, M. Pierre Poiras, prononcera une conférence devant les membres et invités de la Chambre de commerce le mercredi 13 octobre.

— O —

Même si la température extérieure était invitante dimanche après-midi, 1340 enfants et adultes ont répondu à l'invitation du Centre culturel et de La Tribune en allant voir "Les 12 travaux d'Astérix". Jacques Labrecque anticipe donc une saison-récord à Ciné-Famille grâce à un programme bien dosé et à un coupon de participation fort populaire.

— O —

Si jamais vous jouez au scrabble avec Madeleine "Mado" Gauthier et qu'elle place le mot "won", surtout ne la contredisez pas. Elle pourrait se fâcher et exiger des excuses publiques pour vous faire payer votre ignorance. Dictionnaire en main, elle vous apprendra que "won" est une unité monétaire coréenne... Par contre, les joueurs n'ont pas réussi à se faire prouver noir sur blanc que le "aye" de Lorraine Dubuc était bien français.

— O —

Ce soir, à compter de 19 heures 30, plus d'une centaine de membres de la Troupe "Vive les gens" participeront à une soirée récréative au Centre Disco-roule... le propriétaire Walter Trudeau croit que cette soirée permettra à la population de faire connaissance avec les membres de cette troupe de réputation internationale.

— O —

Les employés du Domaine La Sapinière d'East Angus ont fort apprécié le souper gastronomique de la semaine dernière que leur avait préparé Colette Roy.

— O —

Le député-ministre Raynald Fréchette rencontrera ce soir au Séminaire Salésien à 19 heures 30 les citoyens de son comté... tout spécialement ceux qui résident dans le quartier Nord.

La Quotidienne

5750

Numéro boni: 954793

King wellington

REDIGÉEN COLLABORATION

Mario Hamel a récemment gagné un magnétoscope qui, selon ses amis, lui permettrait d'examiner d'un peu trop près les articles qu'il vend et, surtout, les accessoires mettant ces produits en valeurs...

— O —

Lorsqu'ils ont appris juste avant leur match d'exhibition de tennis que la Société d'histoire voulait publier leur biographie, Richard Royer et Claude Métras se sont surpassés et ont réussi à arracher une manche aux "jeunes" que sont Robert Weldon et Jean-Guy Sideléau avant d'être sauvés par la cloche...

— O —

Michel Whitlock a été fort déçu d'apprendre que les stations de télévision n'utilisent plus l'image de l'indien par des lignes de couleur pour faciliter la mise au point des images... il voulait la proposer comme publicité à la maison Abénaki...

— O —

"d'une ligne...
... à la page"TUILE CERAMIQUE
ROBERT VILLEMAIRE INC.

4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6, (Face au Motel La Réserve)

563-4030

Confiez vos travaux à des professionnels. Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles. Egalement distributeur des tuiles "Ramka".



PARENTS

TOUS AU PARLEMENT DE
QUEBEC

JEUDI, le 7 OCTOBRE, à 3 HRES
DEFENDONS NOS ECOLES...

"LE PROJET LAURIN A LA
POUBELLE"

Pour service de transport: 567-7768

Le RALLIEMENT des Parents du Québec enr.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ

Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT

Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT

Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE

Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facsimilées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.



Jean-Denis L'Espérance dans le 4

SHERBROOKE (LD) — M. Jean-Denis L'Espérance, 44 ans, candidat indépendant dans le district no 4 (ouest), s'engage dans son programme électoral à défendre l'objectif d'un gel des taxes directes et indirectes.

M. L'Espérance, qui note avoir été très impliqué dans son quartier depuis une quinzaine d'années, veut aller défendre au conseil des gens qui, à son avis, n'ont pas eu de défenseurs jusqu'à maintenant. Il pense aux chômeurs, aux assistés sociaux, travailleurs en général, etc.

Lui-même contraint de s'en remettre au bien-être social cette année, faute d'emploi, il pense être en mesure de comprendre les difficultés de nombreux citoyens et d'y chercher des remèdes. "Si je ne suis pas élu, je ne serai pas déçu. Au moins, j'aurai sensibilisé des gens à la situation de citoyens qui ont souvent été oubliés au niveau politique".

Dans le quartier 4, il s'agit donc d'un troisième candidat officiel, après M. Jean Côté, du Parti municipal de Sherbrooke, et M. Alexandre Basque, candidat indépendant. Les rumeurs parlent d'un quatrième candidat possible.

Dans son programme, M. L'Espérance note qu'il se préoccupera d'équité administrative pour le quartier, afin qu'il ait sa juste part. Il poussera tous les dossiers créateurs d'emploi, de même que le secteur de l'habitation. Il s'intéressera aussi au problème des inondations.

Mais d'abord le district no 4 a besoin d'une bonne représentation au conseil, soutient le candidat. Et ce n'est pas un membre d'un parti politique, un "homme de paille", qui pourra remplir cette tâche, puisqu'il se verrait obligé de suivre la ligne de parti.

Dans ses implications déjà, M. L'Espérance rappelle son intérêt pour le secteur des loisirs, comme président déjà des loisirs St-Colomban, ou représentant au comité de coordination des loisirs du centre-sud ou organisateur de fêtes populaires. Il note avoir été l'un des instigateurs de la réforme des loisirs à Sherbrooke.

Il s'est préoccupé d'environnement aussi, pour le cas de l'île des Soeurs par exemple. En '79, il a collaboré à la mise sur pied du Centre d'inspection et de prévention automobile, et devenait alors expert-mécanicien et témoin-expert dans les dossiers de cause juridique.

M. Jean-Denis L'Espérance détient un diplôme un mécanicien générale et en débouillage, et oeuvre dans ce milieu depuis 1958. Il a déjà été restaurateur et co-propriétaire d'un garage.

Il s'est impliqué aussi dans une coop alimentaire et dans Centraide Estrie déjà comme responsable de section. Il croit que les payeurs de taxes devraient être les vrais patrons de la municipalité, mais pas seulement en théorie, mais aussi en pratique. Là-dessus il demande aux citoyens de se rappeler tous les beaux engagements qui ont pu être pris dans le passé, et ce qu'on en a fait dans les dernières quatre années. Il pense particulièrement au PMS dont la majorité des candidats étaient au conseil.

M. L'Espérance revendique aussi des bureaux de district pour les conseillers. Cela éviterait aux citoyens de se rendre à l'hôtel de ville, et donnerait une occasion réelle aux citoyens de faire valoir leur point de vue.

La prison et le nouveau palais de justice

Les promesses seront réalisées

— Marc-André Bédard

FLEURIMONT (FG) — Les promesses quant à la construction d'un nouveau centre de détention et d'un nouveau palais de justice à Sherbrooke seront réalisées, même s'il aura fallu patienter plus longtemps que les délais annoncés à l'origine.

De passage hier dans la circonscription de St-François, à l'occasion d'une tournée ministérielle, le ministre de la Justice du Québec a de nouveau assuré que ces deux établissements, "qui ne sont pas un luxe", seront aménagés d'ici quelques années.

Dans le cas du centre de détention, un projet de 10 millions \$, M. Marc-André Bédard, qui était accompagné du député Réal Rancourt, a indiqué que les travaux débuteront à l'automne 1983. Ils consisteront en l'aménagement des anciens lo-

caux du ministère des Transports, rue Talbot, dans le quartier est de Sherbrooke, et d'une construction adjacente; ce qui permettra une prison de 130 places. Les travaux devraient être terminés deux ans plus tard et l'on pourra alors y transférer les détenus de la vieille prison de la rue Winter.

Le retard dans ce dossier, le ministre de la Justice l'a expliqué par la nécessité de "réviser tout le dossier", de façon à s'assurer que le projet puisse être réalisé à l'intérieur de l'enveloppe de 10 millions \$. Au début,

on parlait d'un centre pouvant accueillir environ 200 détenus. "Par la façon dont le projet était envisagé, on a réalisé qu'il en aurait coûté 18 millions \$ pour construire", a dit M. Bédard, selon qui cela était trop coûteux. "Avec le genre de centre de détention qui sera construit, nous nous trouvons à créer une ambiance de ce qui est vécu dans la société. Non seulement cela aide à la réhabilitation, mais en plus ça coûte moins cher", a-t-il exprimé.

En parallèle à ce dossier, le gouvernement a développé une "nouvelle philosophie" visant à mettre fin à l'incarcération des gens pour non paiement d'amende. On veut plutôt favoriser les "travaux compensatoires"; ce qui permettra d'éviter l'engorgement des centres de détention pour non paiement d'amende.

Quant au dossier du palais de justice et dont les terrains sont acquis depuis déjà environ deux ans, au plateau Marquette, le ministre de la Justice a mentionné que "toutes les étapes préparatoires sont passées"; c'est-à-dire qu'à tous les niveaux de compétence concernés, on a donné les diverses autorisations nécessaires, dont au conseil du Trésor. La signature des contrats d'architecture doit même se faire dans les prochains jours. Mais la construction de ce projet évalué à 7,5 millions \$ ne débutera qu'en 1984. Le tout devrait être complété pour la fin de 1985 ou au début de l'année suivante.

- Pour le centre de détention, Me Bédard a indiqué que les travaux commenceront à l'automne 1983.



Me Marc-André Bédard, ministre de la Justice du Québec.

Bureaux d'enregistrement: les fermetures continueront

FLEURIMONT (FG) — Tout en reconnaissant que le sujet en "chatouille plusieurs", le ministre de la Justice entend poursuivre ses "efforts de rationalisation" qui conduiront à la fermeture d'un certain nombre de bureaux d'enregistrement dans la région des Cantons de l'Est.

A l'origine, le projet visait à fermer les bureaux d'enregistrement des anciens comités municipaux de Compton, Stanstead, Wolfe, Brome et Missisquoi. Ce qui veut dire que le territoire desservi par les bureaux actuellement établis à Cookshire, à Coaticook, à

Stanstead, à Ham-Sud, à Knowlton et à Bedford serait partagé parmi trois grands pôles, Sherbrooke, Thetford-Mines et Granby.

"C'est un sujet très chaud, surtout quand on connaît l'histoire de ces bureaux. Ils font partie du patrimoine. Et quand on parle d'en fermer ou d'en déménager, ça irrite les épidermes... mais cet effort de rationalisation est nécessaire. Il devra être poursuivi", a livré le ministre.

Il n'a cependant pu donner de plus amples précisions quant au moment où les décisions seraient prises.

Le conseiller Denis Lafontaine s'en prend à ses collègues du Canton d'Ascot

Place Belmont: le projet tombe à l'eau

par François Gougeon

CANTON D'ASCOT — La décision du conseil du Canton d'Ascot de laisser tomber le projet d'achat de la Place Belmont ne s'est pas fait sans heurt, hier soir, alors que le conseiller Denis Lafontaine, qui avait proposé la tenue d'un référendum, pour "savoir exactement ce que la population en pense", s'en est vigoureusement pris à ses collègues.

"A cause de l'inertie de ces gens, je ne peux plus continuer ainsi... je mets donc ma démission au niveau de

tous les comités sur lesquels je siégeais et à l'avenir, je me chargerai de surveiller le travail de mes collègues", a vivement lancé M. Lafontaine, après que la proposition qu'il eut amenée à la table du conseil à l'effet d'aller en référendum a dû être abandonnée, faute de second. M. Lafontaine voulait par là que l'on vérifie les intentions de toute la population et ce alors que la semaine dernière, 544 personnes ont demandé la tenue d'une telle consultation.

Sans les nommer directement, M. Lafontaine a accusé ses collègues fai-

sant partie du comité d'achat des équipements municipaux de ne pas avoir fait leur travail. "Comment des gens, qui disent penser aux intérêts des contribuables, peuvent-ils penser ainsi (abandon du projet d'achat de la Place Belmont), alors qu'ils n'ont jamais assisté à une seule séance de négociations dans ce dossier", a-t-il déclaré au cours de l'assemblée d'hier soir, tenue à la salle d'Huntingville.

La police

Déplorant le "manque d'intérêt" et "l'absence répétée" de ses collègues, M. Lafontaine a donc annoncé qu'il

abandonnait ses fonctions au niveau des comités des finances, des relations publiques, de l'informatique et surtout, de la sécurité publique. A ce dernier poste, M. Denis Lafontaine avait pris particulièrement en main l'important dossier de la police. Il était responsable des négociations avec la ville de Lennoxville qui visent à déboucher sur une entente inter-municipale pour la mise sur pied de services policiers sur le territoire du Canton d'Ascot. Et son départ risque de compliquer les choses, d'autant plus que ce soir, mardi, une rencontre de négociations est prévue à ce sujet

avec les autorités de Lennoxville.

Piqué par de tels propos, le conseiller Gérard Fournier a vivement réagi en disant: "Nous allons déjà devoir payer environ 400,000 \$ pour la police. Si en plus nous dépensons 690,000 \$ pour acheter un édifice, comment croyez-vous que les taxes n'en seront pas affectées", a-t-il émis à l'endroit du conseiller Denis Lafontaine. "Je ne suis pas contre le projet d'achat, mais réglons d'abord le cas de la police. Nous aurons toujours le temps après d'acheter une bâtisse si on en a vraiment besoin", a pour sa part commenté M. Henri-Louis Vincent.

Canton d'Ascot

Demande d'annexion du secteur urbain à Sherbrooke

CANTON D'ASCOT (FG) — C'est maintenant l'ensemble du secteur rural du Canton d'Ascot qui demande au conseil de l'endroit l'annexion du secteur urbain (paroisse Précieux-Sang) à Sherbrooke ou la formation d'une municipalité distincte.

En effet, hier soir, M. Robert Marcotte, a déposé la seconde partie d'une pétition à cet effet réalisée au cours des dernières semaines parmi la population d'Huntingville et qui compte les signatures de 316 personnes.

Toutefois, lors de l'assemblée des édiles municipaux, M. Robert Marcotte s'est interrogé sur le sort qui attend cette requête. Il a indiqué qu'en vertu de l'article 35 du Code municipal, le tout devrait être soumis à Québec. "Mais le conseil ne semble ac-

corder aucune crédibilité à cette démarche. Pourtant, tous les signataires s'objectent à ce que l'on conserve le statut quo actuel. Soit qu'ils veulent l'annexion du secteur urbain à Sherbrooke, soit que l'on forme deux municipalités différentes", a dit M. Marcotte.

Le maire Robert Pouliot estime toutefois que l'article 35 ne peut être invoqué car "la pétition signée par les gens du secteur rural ne touche pas ce territoire, mais bien celui du secteur Belvédère". Il aurait plutôt fallu que ce soit les gens de la paroisse Précieux-Sang qui déposent une telle requête; ce qui, selon le conseiller Gérard Fournier, est impensable, car "les gens du secteur urbain ne veulent pas aller à Sherbrooke".

Dans les coulisses de l'hôtel de ville

• Caserne 5 vendue

L'ancienne caserne no 5, qui a fait parler beaucoup d'elle, est vendue à Marie-Luce Vézina qui a présenté la plus haute soumission à 22,200 \$ (elle avait retiré une autre soumission de 28,200 \$). Au rez-de-chaussée, il y aurait deux boutiques commerciales (une d'aliments naturels). Tout l'étage sera un logement.

• Vente de terrain à Hydro-Québec

Le conseil a accepté de vendre un terrain de 143,171 mètres carrés à Hydro-Québec pour une somme de 277,393 \$. Le terrain est situé dans le parc industriel. On sait que Hydro a un projet de centre de distribution régional. L'achat du terrain concerne ce projet de plusieurs millions de dollars.

• Centrale à ausculter?

L'ancienne partie du barrage Eustis sur la rivière Coaticook a subi des dommages importants lors de l'inondation du 18 avril. A cause de ces avaries, la centrale ne peut plus produire d'électricité. Le dilemme est le suivant: ou bien réparer le barrage et remettre la centrale en production ou bien démolir la turbine et la génératrice à Weedon à une autre centrale. Des subventions seraient disponibles. La Ville demande les services de consultants, Lemieux, Royer, Donaldson, Fields et Associés, pour examiner le barrage.

• Bibliothèque: améliorations

Dans le cadre du programme d'aide à l'emploi de projets culturels du ministère des Affaires culturelles, la Ville de Sherbrooke ajoutera deux commis à la bibliothèque pour une période de 20 semaines. Il s'agit d'un commis à l'animation, et d'un autre à la section technique. Pour la Ville, il lui en coûterait 1,765 \$ (Québec défraie à 90 pour cent).

• Une petite odeur d'élections!

Lors de la séance d'hier, la perspective des élections prochaines était perceptible, mais plutôt sous la forme de blagues et d'accrochages. Le ton est demeuré assez détendu. A la période des requêtes cependant, plusieurs conseillers, en ont profité pour défendre des revendications de leurs commettants.

Programme d'aide à la propriété: le conseil de ville donne le feu vert

SHERBROOKE (LD) — Le conseil a donné le feu vert, en atelier de travail, à un programme d'aide à la relance de la construction résidentielle. Ce programme offre l'originalité d'offrir un volet recyclage et de privilégier une tendance à la densification moyenne.

Les subventions peuvent varier selon les cas, par exemple jusqu'à 3,000 \$ par logement issu d'un recyclage (à certaines conditions) et jusqu'à 2,000 \$ dans la construction domiciliaire.

Dans le programme, on a voulu aller dans le même sens que la politique connue de l'habitation. Ainsi la subvention sera plus importante pour une densification moyenne (1,000 \$ par logement pour neuf à 14 logements à l'acre). Pour 15 logements et plus à l'acre, la subvention baissera à 500 \$. Il faut noter ici que le programme ne veut pas appuyer la construction de grands immeubles. Cela s'adresse de la maison unifamiliale au quintuplex, c'est-à-dire tout type de structure abritant de un à cinq logements rattachés ou superposés d'une hauteur inférieure à trois étages et demi.

Dans le cas du recyclage, il n'y a pas cette limite de cinq logements. En clair, cela veut dire qu'un projet comme celui de la Paton pourra être subventionné s'il voit le jour. Par ailleurs pour le recyclage, on porte le maximum à 3,000 \$ par logement dans le centre-ville volontairement afin d'y être plus incitatif.

Autre originalité du programme sherbrookois, la subvention sera versée en un seul versement à la date d'occupation du logement.

Cet item amortira beaucoup les coûts puisque la Ville paiera au moment où elle commencera à percevoir des revenus.

Rétroactif au 25 mai '82 et se prolongeant jusqu'au 30 juin '83, comme le programme provincial, le programme municipal ne coûterait pas plus de 20,000 à 30,000 \$ en '82. Le projet prévoit l'établissement d'un fonds de subvention de 200,000 \$. Cela ne représenterait le coût net pour la Ville qui sera bien moindre.

Pour être éligible, un logement de-

vra être d'un prix de vente maximum de 60,000 \$, terrain compris.

Dans la construction neuve, une partie de la subvention est rattachée à l'item densité et l'autre à la desserte des travaux permanents. Il faut comprendre qu'il faut remplir plus d'une condition pour toucher le maximum de 2,000 \$ par logement.

Pour aller de l'avant, le conseil devra maintenant tenir une courte réunion prochainement pour adopter un

avis de règlement, et ensuite une autre pour adopter le règlement lui-même. Si on tardait, on passerait à côté de l'année '82.

La Ville a aussi voulu encourager, dans son programme, la construction sur des terrains desservis depuis le plus longtemps possible afin de concentrer la construction près du centre de la ville plutôt qu'en périphérie (le contraire dans le cas des terrains appartenant à la ville).

Petits terrains: deux des sept zones rayées

SHERBROOKE (LD) — Le conseil a rayé deux des sept zones prévues, dans lesquelles on veut permettre l'aménagement de terrains jusqu'à une superficie minimale de 4,500 pieds carrés, à la suite de l'opposition de citoyens.

On se rappellera que, pour permettre à des citoyens de profiter du Programme d'aide à l'accession à la propriété résidentielle, la municipalité a dû envisager de restreindre ses exigences en matière de grandeur de terrain. La Ville avait d'abord désigné sept zones où il existe encore passablement de terrains vacants.

Hier soir, la Ville tenait une séance de consultation là-dessus. Une trentaine de citoyens du nord, particulièrement du secteur des rues Youville et Gaultier sont venus dire clairement qu'ils n'en voulaient pas pour des motifs divers. Sur le champ, le conseil a donc retranché ce secteur du projet et un autre tout près, le long de prospect.

10 logements de l'OMH vacants

SHERBROOKE — L'Office municipal d'habitation de Sherbrooke estime que d'ici janvier, près d'une dizaine de logements qu'elle administre deviendront vacants, soit six logements pour personnes âgées et trois ou quatre seulement pour familles.

Dans sa filière, l'OMH a déjà près de 800 demandes de logements. Elle pourrait puiser directement dans cette liste de priorité pour louer ces logements. Mais étant donné les condi-

tifs divers. Sur le champ, le conseil a donc retranché ce secteur du projet et un autre tout près, le long de prospect.

Des cinq zones qui restent, la Ville a l'intention de procéder sans autre forme dans trois, puisqu'il n'y a pas eu d'opposition. Mais pour les deux autres, on a promis une consultation auprès des gens du secteur avant de passer à l'adoption du règlement.

Les zones où on est plus sûr de procéder sont dans l'est, près de Papi-neau. En fait cela en groupe trois (projets de règlement 2864, 2865 et 2868).

Les deux autres zones, où on consulterait, sont situées l'une dans l'ouest dans un secteur touchant à Letendre, et l'autre dans le nord près de Kennedy nord (projets de règlement 2866 et 2869).

Les deux autres zones, où on consulterait, sont situées l'une dans l'ouest dans un secteur touchant à Letendre, et l'autre dans le nord près de Kennedy nord (projets de règlement 2866 et 2869).

Du 5 octobre au 17 novembre inclusivement, confirme-t-on, l'OMH prendra les demandes de logements les mardis après-midi de 13h30 à 16h00 et les mercredis avant-midi de 9h00 à 11h30.

Salon Agro-alimentaire Invitation à toute la population de l'Estrie

7.8.9.10 octobre

Centre Communautaire de Fleurimont (Aréna) 1671 Chemin Duplessis

Si les propriétaires de l'Estrie collaborent avec Québec... Plus de 100,000 hectares reboisés

par Gilles Dallaire

SHERBROOKE — Plus de 100,000 hectares de terres en friche, soit 15 pour cent de la superficie de l'Estrie, pourraient être rendus à la forêt au cours des 50 prochaines années si les propriétaires de ces terres collaborent avec le gouvernement québécois, le gouvernement canadien et le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie qui ont mis en branle, hier, un programme conjoint de reboisement des terres improductives qui, avant même la fin de la décennie, pourrait doubler le potentiel forestier de cette région.

Fruit de l'entente intervenue tout récemment entre le gouvernement canadien et le gouvernement québécois

ont accepté de consacrer des sommes importantes au réaménagement de la forêt privée, ce programme dont le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie sera le maître d'œuvre permettra, dès cette année, de rendre à la forêt environ 150 hectares de terres improductives, à Chartierville, à St-Fortunat et à Stoke.

Un montant de 130,000 \$ a été mis, dans ce but, à la disposition du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie qui recevra, au cours des trois prochaines années, des subventions de 530,000 \$ afin d'étendre son action aux quatre coins de la région administrative 05, a révélé, hier, à Sherbrooke, le président de l'organisme, M. Wells

Coates, au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient les délégués de la plupart des municipalités régionales de comté qui se partagent cette région, des représentants de quelques sociétés forestières qui y possèdent des usines, des fonctionnaires de l'Office de planification et de développement du Québec et du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, le député fédéral du comté de Richmond-Wolfe, Me Alain Tardif, de même que le représentant du député provincial du comté de Sherbrooke, Me Raynal d'Fréchette, et du député fédéral du comté de Mégantic-Compton-Stanstead, M. Claude Tessier.

Quoique le gouvernement canadien et le gouvernement québécois aient

mis des sommes importantes entre les mains du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie afin de l'aider à mener à bonne fin un projet qu'il caresse depuis une quinzaine d'années, ces sommes ne seront pas semées à tout vent, a expliqué Mme Gisèle Bélanger, ingénieure forestière dont les services ont été retenus par cet organisme. "Le choix des essences qui seront plantées sur les terres en friche dont les propriétaires se prévaudront du programme sera dicté par les besoins des entreprises qui s'approvisionnent dans la région et qui, présentement, ont un pressant besoin de résineux", de révéler Mme Bélanger qui a déclaré que, dans quelques jours, les propriétaires de terres improductives de Stoke, de St-Fortunat et de Chartierville seraient approchés et sensibilisés au programme.

"Les propriétaires des terres improductives qui seront reboisées devront défrayer une portion du coût des travaux exécutés sur leurs terres mais ils pourront, s'ils le désirent, réduire leur contribution financière en exécutant eux-mêmes une partie des travaux", d'ajouter Mme Bélanger qui croit que, l'an prochain, le reboisement de ces terres pourra, pendant deux mois, occuper une cinquantaine de personnes.

La conclusion de l'entente a été saluée avec beaucoup d'enthousiasme par le secrétaire du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, M. Jean-Claude Dumas, qui a révélé que, si 110 usines de transformation du bois étaient implantées sur le territoire de l'Estrie, les forêts qui couvrent cette région suffiraient à peine à combler 38 pour cent des besoins de ces usines. Selon lui, il est devenu urgent de répondre adéquatement aux besoins de ces entreprises qui emploient 13 pour cent de la main-d'œuvre de la région, sans quelques-unes de ces sociétés l'orgneront inévitablement du côté des régions où la matière première qu'elles utilisent est à leur portée.

Un vol d'essence conduit à une chasse à l'homme

SHERBROOKE — Un malfaiteur qui, après avoir forcé, sous la menace d'une arme à feu, un pompiste à remplir à ras bord le réservoir de la fourgonnette volée dans laquelle il se baladait est parvenu, non sans mal, à semer les policiers lancés à ses trousses, après une chasse à l'homme qui a débuté dans les rues de la ville de Sherbrooke et s'est poursuivie sur l'autoroute des Cantons de l'Est avant de prendre fin dans un terrain vague, à Magog.

La poursuite a commencé après que le pompiste de la station-service construite à l'intersection de la rue King ouest et la rue Carillon eut informé les policiers municipaux qu'un client avait non seulement pris la poudre d'escampette sans payer sa note mais qu'il l'avait même forcé à lui fournir une cinquantaine de litres d'essence en le menaçant avec une arme à feu.

Le malfaiteur aurait tout d'abord tenté d'acquiescer sa facture avec une carte de crédit mais une vérification de routine aurait révélé au pompiste que la carte de crédit présentée

avait été volée. Excédé par les protestations du pompiste, le malfaiteur aurait dégainé une arme à feu et fait comprendre à l'employé qu'il valait mieux pour lui qu'il oublie l'incident.

A peine le client indolent parti, le pompiste a signalé le vol aux policiers qui se sont lancés aux trousses de la fourgonnette suspecte. Informé que la fourgonnette pourchassée pouvait emprunter l'autoroute des Cantons de l'Est, l'agent Paul Fortier, un policier du détachement de Sherbrooke de la Sûreté du Québec, a immobilisé l'auto-patrouille qu'il conduisait en travers de la sortie qui mène à Cherry River. Il ne devait pas faire le pied de grue bien longtemps à cet endroit. A peine était-il descendu de voiture que la fourgonnette arrivait en trombe.

Au lieu de tenter de contourner l'auto-patrouille, le conducteur a fait faire un tête-à-queue à la fourgonnette qui, dans la manœuvre, a lourdement endommagé l'auto-patrouille et s'est dirigée à toute allure vers Magog où les policiers municipaux ont pris la relève des policiers provinciaux.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

C'est dans cette station-service construite à l'intersection de la rue King ouest et de la rue Carillon que le malfaiteur a obligé, sous la menace d'une arme à feu, un pompiste à remplir à ras bord le réservoir de la fourgonnette volée dans laquelle il se baladait.

Une bien maigre récolte

RICHMOND — Les cambrioleurs qui, naguère, vivaient grassement du fruit de leurs rapines ne sont guère mieux partagés que les pauvres bourgeois qu'ils dérobent.

Ainsi, les malfaiteurs qui, tôt, hier matin, à Richmond, se sont glissés dans un garage en fracassant une vitre ont fait une récolte assez maigre car ils n'ont pu chaparder qu'une

vingtaine de litres d'huile à moteur ainsi que quelques outils.

Bien que la valeur du butin qu'ils ont emporté soit minime, les policiers municipaux de Richmond tentent de leur mettre la main au collet, histoire de leur rappeler que, récession ou pas, le bien de son prochain est chose aussi sacrée que sa vie.

La chasse à l'homme devait prendre fin quelques instants plus tard, quand la fourgonnette a été retrouvée dans un terrain vague, non loin d'un établissement commercial spécialisé dans la vente de matériaux de construction. Le conducteur, lui, s'était volatilisé.

Les policiers qui possèdent une excellente description du malfaiteur sont confiants de mettre le grappin sur ce triste sire qui, pour voler une soixantaine de litres d'essence, n'a pas hésité à mettre en danger la vie d'un pompiste, d'un policier et de plusieurs dizaines de piétons et d'automobilistes.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLIC-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

CENTRAIDE ESTRIE

Remise par Monsieur Marcel Labonté, président de Centraide Estrie, de \$3,100 à Monsieur Bertrand Clavet de l'A.C.E.F. pour le projet "Les faibles revenus et les coûts de l'alimentation".

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLIC-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

JOUEZ AU GOLF A MOITIE PRIX AU MONT ORFORD.

La Tribune est heureuse de vous offrir en collaboration avec les autorités du golf du Mont Orford, la chance de jouer à moitié prix les allées de ce magnifique parcours de 18 trous situé près de Magog, à compter du 13 septembre 1982.

La façon de procéder est simple. Un groupe de quatre joueurs qui se présente à la boutique du pro avec cette découpe du journal n'aura qu'à payer le prix de deux billets pour le droit de parcours. S'il n'y a que trois joueurs, ils ne paieront que le prix de deux droits de parcours.

L'offre de La Tribune et du Mont Orford est valide sur semaine, soit du lundi au vendredi, jusqu'au 15 octobre 1982.

Les golfeurs désireux de jouer sur le parcours d'Orford n'ont donc qu'à découper cette annonce pour profiter d'un décor enchanteur.

NON VALABLE POUR LES TOURNOIS

Une gracieuseté de votre quotidien **la tribune**

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLIC-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo 2-10000

la tribune

2 MARATHONS CONSECUTIFS
D'UNE VALEUR DE \$1,000. CHACUN

Utilisez la carte La Tribune IV livrée dans votre journal du 18 septembre 1982 et que vous devez compléter pour gagner un marathon.

MARATHON NO 1

MONTANT A GAGNER \$1000.

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
Samedi, le 2 octobre 1982:
I-27

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
Lundi, le 4 octobre 1982:
B-1

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
Mardi, le 5 octobre 1982:
I-21

REGLEMENT:

- Le BINGO 2-10000 est une série de 2 BINGOS: MARATHONS successifs dont l'enjeu est de \$1,000 chacun. Dans chacun de ces cas, si l'on avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription LA TRIBUNE IV (couleur bleue) distribuée dans le journal.
- La carte LA TRIBUNE IV a été distribuée avec l'édition du 18 septembre 1982. Le hasard que son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon) appelez immédiatement à La Tribune (565-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 a.m. et 4:30 p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT: MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre
- Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'à lundi: MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro à priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ses personnes devront répondre à une question d'habilité.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours. 82257

**SPECIAUX
d'automne sur toutes les
MOTOS HONDA**

Pièces et accessoires, assortiment des plus complets + Service incomparable

Ascot 500

**LES ENTREPRISES
DENIS BOISVERT**

2, rue Queen, Lennoxville — Tél: 565-1376

LES ECOLES DE BONSECOURS ET STE ANNE- DE-LA-ROCHELLE A LA TRIBUNE

Les jeunes étudiants de l'école Bonsecours et de l'école Ste-Anne-de-la-Rochelle visitaient ces jours derniers, les locaux du journal La Tribune.

Sur la photo du haut l'on remarquait M. Christian Bellavance, chef des nouvelles au service de la rédaction, expliquant les possibilités diverses d'un écran cathodique, tandis que sur la photo du bas, M. Denis Messier, directeur des Sports donne des explications sur les différentes manières de procéder avec les machines électroniques.

Les visites à la tribune



3 adolescents mis sous arrêt

CANTON D'ASCOT — Trois adolescents qui auraient fait main basse sur de l'argent et des bijoux dans quatre résidences où ils seraient entrés par effraction ont été confiés au directeur régional de la protection de la jeunesse, après avoir été arrêtés à l'issue d'une enquête menée par l'agent André Viens, un policier du détachement de Sherbrooke de la Sûreté du Québec.

Les suspects qui se seraient emparés d'un butin évalué à un peu plus de 4,000 \$ n'étaient pas à leurs premières frasques. Tous Les vols dont ils sont soupçonnés ont été commis, en septembre, dans la municipalité du Canton d'Ascot.

Blessé légèrement

SHERBROOKE — M. Léopold Drouin, domicilié au 1716, rue King est, à Sherbrooke, a été légèrement blessé quand l'automobile dans laquelle il prenait place est entrée en collision avec une autre automobile, hier après-midi, au coin des rues Roy et Cherbourg.

Le blessé qui a été transporté au centre hospitalier St-Vincent-de-Paul a regagné son domicile après avoir reçu les premiers soins dans cet établissement.

L'école St-Philippe "presque" en feu

par Claude Corriveau

WINDSOR — La brigade du service des incendies de Windsor a souligné à sa façon hier soir l'ouverture de la Semaine de prévention des incendies par une simulation à l'école St-Philippe. Effectuée sans avertissement préalable, cette simulation a causé un certain émoi au sein de la population alors qu'au delà de 150 personnes ont convergé vers les lieux du supposé sinistre.

Le directeur du service d'incendie, M. Gérald Ayotte, s'est dit satisfait de l'expérience. "Je suis très satisfait de mes hommes, mais surtout que cela ait attiré l'attention. En faisant de telles simulations, ce ne sont pas seulement les écoliers qui seront sensibilisés, mais toute la population."

La Semaine de prévention des incendies se poursuit jusqu'à samedi le 9 octobre. Les pompiers volontaires de Windsor tiendront d'autres exercices du genre cette semaine et ce, sans préavis. De plus, les écoles seront visitées et on y fera des pratiques d'évacuation et d'autres démonstrations. Le thème de la semaine est "Plan d'évacuation".

c'est le temps de...

... penser à ÉPARGNER pour la prochaine voiture, un voyage ou un mobilier tout neuf; Placement-Boni est une excellente façon d'accumuler pour votre projet, une somme d'argent des plus intéressantes; ainsi, vous réduirez d'autant vos besoins futurs en crédit.

De plus, Placement-Boni est rentable puisqu'à la fin de votre engagement, vous empochez le capital, les intérêts ainsi qu'un boni substantiel.

Soyez prêt, le personnel de votre caisse populaire vous en parlera bientôt.

Roulotte saccagée

COMPTON — Des vandales se sont introduits, sans éveiller le moindre soupçon, dans une roulotte que son propriétaire avait laissée dans un parc, à Compton, et ils y ont tout viré sens dessus dessous, causant des dommages évalués à plus de 1,000 \$.

Le méfait a été signalé aux policiers du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec qui tentent d'épingler les auteurs de ces actes de vandalisme.

Un canot "marqué"

ASCOT-CORNER — Le malfaiteur qui, au cours de la fin de semaine, a chapardé un canot, à Ascot-Corner, serait mal avisé de tenter de faire croire à ses parents ou à ses voisins qu'il a acheté cette embarcation pour une chanson chez un brocanteur.

Le canot dont la disparition a été signalée, hier, aux policiers du détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec ne ressemble guère aux canots d'écorce qui ramenaient jadis aux postes de traite les fourrures. Laisant de côté l'écorce de bouleau, son propriétaire avait jugé préférable de souder l'un à l'autre deux capots d'automobile, de sorte qu'il pourra très facilement reconnaître son chef-d'œuvre entre mille imitations.

Développement de la MRC du Haut-St-François

Dossier complété à la mi-novembre

SHERBROOKE (FG) — Le dossier de la mise sur pied d'une structure chargée du développement économique sur le territoire de la municipalité de comté du Haut St-François devrait être complété à la mi-novembre.

C'est à ce moment en effet, estime un responsable, M. Alain Robert, que la demande de subvention sera acheminée au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. En vertu du programme d'aide pour l'établissement de corporations de dévelop-

pement économique, le gouvernement offre une aide financière de l'ordre de 50 pour cent.

Des 24 municipalités de la MRC du Haut St-François, 16 ont adhéré au projet et celle-ci auront un représentant sur le conseil d'administration dont la formation à

titre provisoire a débuté par une rencontre regroupant une centaine de personnes, la semaine dernière, à laquelle assistait notamment M. Guy McLean, responsable du programme d'aide aux corporations de développement économique du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. "C'était un premier pas concret en vue de la mise sur pied de ce service", a noté M. Robert. Ainsi, en

plus des 11 personnes déjà en place, le représentant de chacune des 16 municipalités sera choisi au cours de la semaine, à l'occasion de l'assemblée respective de chaque conseil municipal concerné.

Les municipalités les plus importantes de la région, comme East-Angus, Cookshire, Weedon, Sawyerville, en font partie. Les huit municipalités qui ont refusé d'adhérer ont justifié

leur décision pour différentes raisons: manque d'intérêt, pas d'argent disponible, etc.

A ce moment-ci, on estime que le budget de fonctionnement du futur commissariat industriel sera de 60,000 \$, dont 30,000 \$ provenant du gouvernement québécois. Ceci permettra notamment l'engagement d'un professionnel chargé de la prospection de nouvelles entreprises.

Le fusil... contre l'auto

COOKSHIRE — Que le chasseur qui, dans trois semaines, rentrera bredouille d'une épuisante promenade dans les bois qui entourent Cookshire tourne la crosse de son fusil sept fois dans sa main avant de jeter la pierre aux coyotes et aux autres prédateurs qui hantent ces bois!

S'il a fait chou blanc, la faute n'en est pas à ces prédateurs qui, tapés dans les fourrés, guettent avec patience le chevreuil insouciant que la faim conduit sur un sentier inconnu et lui sautent à la gorge. Sa gibecière est vide parce qu'il doit affronter un concurrent déloyal qui ne lésine pas sur

les moyens pour lui souffler son gibier.

Ce concurrent, c'est l'automobile qui renverse le chevreuil que l'imprudence a conduit sur une route. Au cours des derniers jours, trois chevreuils ont payé leur négligence de leur vie. L'un a été happé par une voiture à un jet de pierre de Cookshire, un autre, à Clifton-Est, et l'autre, enfin, à Gould.

Si les automobilistes qui ont fait ces mauvaises rencontres n'ont pas subi de blessures, leurs voitures, elles, ont été très lourdement endommagées.

Le décès du jeune Rudolph Terras: la CSST fera enquête

MANSONVILLE — Des enquêteurs attachés à la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec tentent de faire la lumière sur les circonstances qui ont entouré le décès tragique d'un adolescent écrasé par des quartiers de roc qu'une explosion avait détachés du flanc d'une colline.

Le drame qui a coûté la vie à Rudolph Terras, un jeune homme âgé de

17 ans qui demeurait à Mansonville, est survenu, jeudi après-midi, non de cette localité, sur une route qui conduit au mont Owl's Head où des travaux de voirie sont en cours.

Le docteur Noël Monast, coroner du district judiciaire de Bedford, a, lui aussi, ouvert une enquête sur les circonstances de la tragédie.

Une moto... sur le vert

ASBESTOS — A part les tondeuses utilisées par les employés préposés à l'entretien des verts et les voiturettes dont se servent les golfeurs ralentis par l'âge, l'embonpoint ou la paresse, on aperçoit rarement un véhicule motorisé sur un terrain de golf.

Le terrain du club de golf d'Asbestos a fait une exception coûteuse à cette règle élémentaire, en fin de semaine, lorsqu'un vandale monté sur

une motocyclette ou une bicyclette motorisée a exercé son talent de labeur autour du fanion du 13e trou, causant des dommages évalués à 2,000 \$.

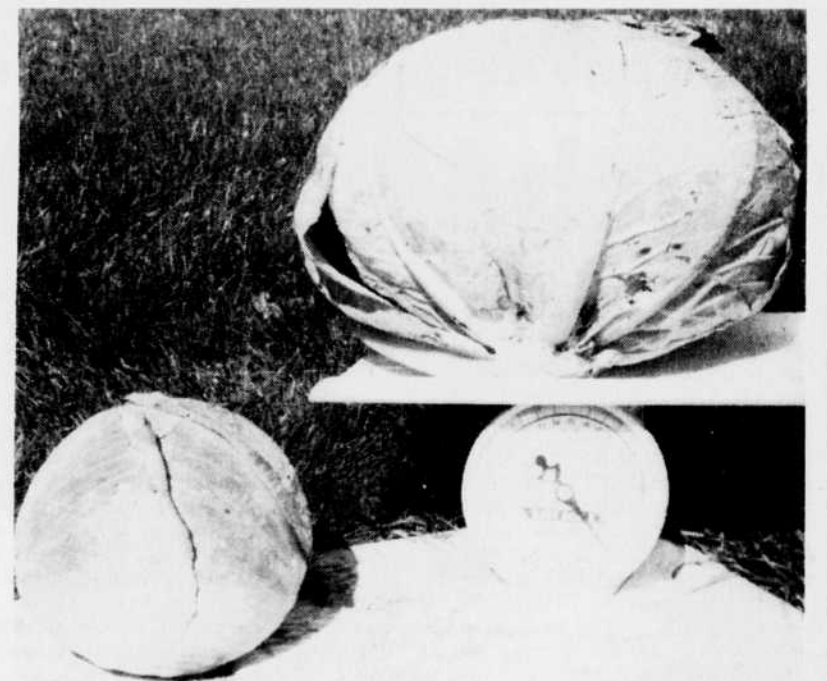
Le motard n'a pas encore été épinglé par les policiers municipaux d'Asbestos à qui le méfait a été signalé mais son arrestation serait imminente.

Collision: jeune homme blessé

ASBESTOS — Un jeune homme a été légèrement blessé lorsque sa voiture est entrée en collision avec une autre automobile, à l'intersection du boulevard Morin et de la 1ère avenue, à Asbestos.

La victime, M. Alain Boissé, qui demeure à Asbestos, a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins au centre hospitalier d'Asbestos.

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

De la soupe... pour un régiment!

Voilà un chou avec lequel on pourrait faire de la soupe pour tout un régiment! Faisant osciller l'aiguille de la balance à 26,5 livres, ce chou, récolté par M. Hector Beaudoin, de la rue Warner à East-Angus, n'a rien à envier aux autres légumes de sa catégorie que l'on retrouve sur le marché. Et dire que le chou de gauche pèse pour sa part neuf livres!!! De très bonnes récoltes, quoi.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Tout un champignon

De ce temps-là, dans la famille Léonel Grégoire, de Sherbrooke, on bouffe du champignon géant. Cette vesse-de-loup (lycoperdon), pesant huit livres et dont la circonférence atteint 43 pouces, a été cueillie dans un boisé, tout près du parc Bureau, par France Grégoire qui habite non loin de là. L'an passé, devait préciser M. Grégoire, les enfants en avaient cueilli trois dont un avait de fort respectables dimensions. Cette année, c'est la deuxième "prise" importante. Ce champignon qui, une fois équarri, présente de magnifiques tranches blanches comme neige à la poêle à friture, ne manque pas de faire venir l'eau à la bouche de plus d'un gastronome.

Selon les conclusions d'une étude menée dans la région par l'OCRI

Création de 8,000 emplois manufacturiers en 5 ans

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE — Développement de l'industrie agro-alimentaire, renouvellement de l'image projetée par Drummondville, création de 8,000 emplois manufacturiers en cinq

ans, telles sont les conclusions d'une étude menée récemment dans la région avec l'aide financière de l'Office Canadien pour un nouveau industriel (OCRI).

Cette étude est l'une des premières

à être accordée par l'OCRI et la première à être terminée sur les sept présentement en préparation. De plus, elle est la seule à avoir été réalisée par des ressources humaines locales.

Cette étude se veut aussi "un diagnostic de toutes les entreprises locales pour connaître d'une manière précise, leur potentiel d'expansion."

Contenue dans un cahier de 190 pages, l'étude a été réalisée par la firme Bergeron, Rivard et associés sous l'instigation de la commission économique régionale Drummond et servira de base pour le mini-sommet économique du mois de novembre.

Agriculture et main-d'œuvre

Pourtant, l'indice de l'emploi est en régression, surtout dans le secteur secondaire. Le secteur primaire de l'agriculture est qualifié d'activité très dynamique.

Au chapitre de la main-d'œuvre, les auteurs du rapport signalent d'excellentes qualifications et une productivité supérieure à la moyenne. Cependant, dans le passé, de mauvaises relations patronales-ouvrières ont terni l'image de la ville, au point que certains hommes d'affaires manquent de confiance dans le potentiel de leur propre milieu.

Image négative

C'est d'ailleurs sur ce point de l'image que les auteurs du rapport se penchent. Pour eux, Drummondville a autant d'avantages que toute autre ville de la même taille au Québec. Ce-

pendant, l'image d'excellence qui devrait se trouver dans le milieu, est presque imperceptible. Le milieu ne semble pas très bien considéré, vu de l'extérieur et même de l'intérieur, dit le rapport.

Il faut alors, concluent les auteurs, que Drummondville détruise l'image négative que certains médias projettent d'elle si elle veut vaincre la réticence naturelle des industries à quitter les grands centres.

En guise de conclusion, le rapport suggère un plan quinquennal de création de 8,000 emplois, dont 1,500 dans les entreprises locales, 1,600 dans les entreprises nouvelles, 3,000 dans le secteur agro-alimentaire et 2,000 dans le secteur des services.

Dans le secteur agro-alimentaire, le rapport spécifie qu'il "est appelé à jouer un rôle majeur dans le développement de la région". C'est d'ailleurs le seul secteur où Drummondville possède des ressources de qualité, pré-

cise le rapport. C'est pourquoi il suggère l'implantation de nouvelles cultures, surtout horticoles, et la création d'entreprises de transformation sur place.

Pour le député fédéral Yvon Pinard, l'OCRI, en subventionnant entièrement l'étude actuelle, offre à Drummondville une analyse critique de son milieu, de ses points forts et de ses faiblesses, tout en proposant une voie d'action. Il faut maintenant que, armée de ces documents, Drummondville passe à l'action en posant des gestes propres à mettre les ressources nécessaires à son développement économique.

Pour M. Georges Nijdam, coordonnateur du développement industriel, cette étude constitue en fait le principal document qui sera étudié lors du mini-sommet économique régional de novembre.

Melançon quitte et 2 conseillers le suivent

Démission du maire

Gérald Prince

DRUMMONDVILLE — Dans une atmosphère chargée d'émotion et à la surprise générale des 40 contribuables présents, trois des dirigeants de St-Bonaventure ont remis avec éclat et de façon spectaculaire leur démission hier soir pendant la séance du conseil.

Le maire Fernand Melançon, le maire suppléant Mme Céline Mondou et le conseiller Gilbert Chainey ont posé tour à tour ce geste, ce qui a provoqué un ajournement du conseil, puisqu'il n'y avait plus quorum pour continuer les délibérations.

Toute cette affaire émane d'un jugement de la Cour Supérieure du dis-

trict de Drummond, jugement rapporté dans la Tribune du 24 septembre, où le maire Melançon est déclaré inhabile à siéger pour cinq ans après avoir techniquement enfreint les lois municipales en occupant simultanément le poste de maire et de secrétaire du conseil de comté.

M. Melançon, qui dit avoir travaillé sans relâche au bien-être de sa municipalité depuis de nombreuses années, soutient que St-Bonaventure n'a jamais perdu un sou noir à cause de l'occupation de ses deux postes. Disant démissionner avec angoisse et grande amertume, M. Melançon constate que, malgré le fait que sa cause soit portée en appel, il n'a plus la force physique et morale pour aller plus loin dans son mandat et que de plus, il se sent le devoir de se plier aux décisions du tribunal.

Le maire suppléant, Mme Céline Mondou, a abondé dans le même sens: elle ne veut pas prendre la place d'un homme qui occupait son poste en toute légitimité, selon sa perception des choses. Pour sensibiliser les hommes et les femmes de sa communauté et pour faire entreprendre une réflexion qui s'impose, elle présente sa démission en espérant que des femmes continueront à siéger au conseil municipal.

Quant à M. Chainey, il a invoqué des raisons personnelles pour son départ, mais on croit savoir qu'il a voulu manifester sa solidarité au maire Melançon.

Faits divers

Aujourd'hui, en cour des Sessions de la Paix, sous la présidence du juge Louis Carrier, sera entendue la requête en détention de Gilles Hamel, âgé d'environ 40 ans, de Drummondville, accusé de tentative de vol par effraction.

Hamel a été pris sur le fait hier matin vers 3 heures, alors qu'il tentait présumément de cambrioler la pharmacie Levac de la rue Hériot. Il est aussi soupçonné également d'avoir, au début de septembre, pénétré par effraction dans une autre pharmacie et d'y avoir pris pour plus de 5000 \$ de médicaments.

Enquête sur un vol sacrilège

La Sûreté du Québec, poste de Drummondville, poursuit son enquête sur un vol sacrilège commis à l'église de St-Edmond en fin de semaine. Des cambrioleurs sont entrés dans l'édifice sacré, on brisa la porte du tabernacle et vola des vases sacrés: cinq ciboires, deux calices et autres articles de moindre valeur. Le vol est estimé à 3375 \$ et les dommages à 870 \$.



Un garçon de 15 ans perd la vie à Black-Lake

Fauché sur le trottoir par un automobiliste

THETFORD-MINES (PS) — Pour la deuxième fois depuis le début de l'année 1982, la rue St-Paul à Black-Lake a été le théâtre d'un autre accident mortel qui, cette fois-ci, a causé le décès d'un garçon âgé de 15 ans.

En effet, Stéphane Brochu, fils de Jean-Claude et Claudette Brochu de l'avenue Lamennais à Black-Lake, a violemment été heurté par un automobiliste au cours du dernier week-end alors qu'il marchait en bordure du trottoir en compagnie d'un ami. Selon les renseignements fournis par le chef Vital Guertin de la sûreté mu-

nicipale, il appert que le jeune homme circulait sur le pavé à quelque deux pieds du trottoir lorsque le conducteur du véhicule a effectué une fausse manœuvre pour happer le piéton. Les circonstances entourant cet accident seront vraisemblablement élucidées lors d'une prochaine enquête du coroner.

Le jeune garçon a été transporté d'urgence à l'Hôpital général de la région de l'Amiante et il devait succomber de ses blessures quelque trentes minutes suivant son arrivée.

Le premier accident mortel en 1982

à Black-Lake était survenu en février presque au même endroit sur la rue St-Paul et avait coûté la vie à une jeune femme âgée de 38 ans, d'origine vietnamienne.

La sûreté municipale de Black-Lake signale également un autre accident grave, impliquant un garçonnet âgé de 8 ans qui, actuellement, repose à l'hôpital dans un état jugé critique. Vers les 17h30 dimanche, le jeune Patrick Gendron est sorti précipitamment d'une cour alors qu'il chevauchait une bicyclette. Une automobile, stationnée en bordure de la rue St-Denis, bouchait la visibilité d'un automobiliste qui circulait dans ce secteur, de sorte que la collision aurait été inévitable.

7 chalets cambriolés

D'autre part, la Sûreté du Québec, détachement de Thetford-Mines, rapporte une série de méfaits et vandalismes commis dans plusieurs chalets de la région. Ainsi, quelque 7 chalets situés aux abords du lac du Huit ont été la proie de vandales qui les ont saccagés pour des montants non encore évalués. Deux autres résidences secondaires ont été visitées par des malfaiteurs dans le secteur de Pontbriand et la SQ y déplore plusieurs centaines de dollars de dommages.



Enfin, la série de vols par effraction se poursuit toujours alors que pas moins de cinq plaintes ont été portées à la SQ et au service de la Protection publique de la ville de Thetford-Mines. Dans la majorité des cas, le montant des vols est relativement faible. Dans cette série de méfaits, deux armes à feu ont été dérobées dans une résidence privée de Robertsonville, des bijoux dans la loge d'une danseuse à l'hôtel LaSalle de Thetford-Mines, des outils pour une valeur de 400 \$ dans un garage de Pontbriand...

Le CLSC Suzor-Côté handicapé par les compressions budgétaires

De nombreux projets remis

Ainsi, de citer le directeur général, au cours des six mois d'opération de l'année 1981-1982, 1,120 dossiers ont été ouverts pour dispenser des services aux bénéficiaires. Cela veut dire qu'en moyenne 186 nouveaux bénéficiaires venaient s'ajouter chaque mois à ceux déjà aidés par le CLSC, soit plus de 43 nouveaux bénéficiaires chaque semaine.

Les praticiens sociaux et de la santé ont réalisé près de 12,000 interventions d'aide auprès des bénéficiaires répartis dans 68 municipalités du territoire. En d'autres mots cela veut dire que chaque semaine le CLSC Suzor-Côté accom-

plissait 425 interventions d'aide et de soins auprès des bénéficiaires.

Le CLSC Suzor-Côté a également fait de la prévention en collaborant financièrement à la Maison des jeunes de Victoriaville, en organisant un groupe de personnes retraitées à Kingsley Falls et une série de rencontres sur le thème vieillir en santé. De plus, grâce à la collaboration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska un livre de recettes-santé a été distribué

aux personnes souffrant du diabète.

Compte tenu de l'ensemble des exigences administratives et des problèmes techniques qui accompagnent l'établissement d'un nouveau CLSC, c'est avec beaucoup de satisfaction que je regarde le chemin parcouru en si peu de temps de conclure M. Jean-Guy Morissette en remerciant le conseil d'administration et tout le personnel pour cette année de travail.

Bureau de consultation sociale ouvert à Warwick

VICTORIAVILLE (DG) — Au cours de sa deuxième année d'existence, le CLSC Suzor-Côté prévoit ouvrir un bureau de consultation sociale à Warwick une demi-journée par semaine, de préciser M. Jean-Guy Morissette lors de l'assemblée générale annuelle.

Le directeur du CLSC a par ailleurs indiqué que pour l'année 1982-83 on mettra l'accent sur la consolidation de l'organisation de services actuels afin de répondre encore mieux aux besoins de la population.

De plus, on finaliserait dès cet automne le transfert au CLSC des auxiliaires familiales du Centre des services sociaux afin de structurer un véritable programme de maintien à domicile incluant aide et soins.

On prévoit également le transfert au CLSC de Victoriaville de différents programmes de santé communautaire actuellement dispensés par le département de santé communautaire de l'hôpital Ste-Croix de Drummondville et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Les programmes touchés seraient la périnatalité, la santé maternelle et infantile, les soins dentaires préventifs et la santé en milieu scolaire.

Le CLSC Suzor-Côté prévoit en outre mettre sur pied un certain nombre de services spécifiques dont une série de rencontres qui porteront sur l'acquisition de connaissances sur la santé afin d'améliorer les habitudes de vie de certains groupes-cibles.

47,600 \$ aux Ateliers Maritimes

VICTORIAVILLE (DG) — Le député fédéral du comté de Lotbinière, M. Jean-Guy Dubois, a annoncé que le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Expansion économique et régionale octroiera une subvention de 47,600 \$ à Les Ateliers Maritimes de

Tilly pour l'agrandissement de cette entreprise.

Ce projet d'agrandissement nécessitera des investissements de l'ordre de 238,000 \$ et devrait amener la création de 25 emplois qui s'ajoutent aux 44 emplois existants.

En communiquant la nouvelle, le ministre de l'Industrie, M. Serge Joyal, a précisé que la fabrication de navires de pêche de 55 pieds permettra à l'entreprise de prendre plus d'ampleur et de mieux desservir le marché du renouvellement de notre flotte de pêche.



Glanures thetfordoises

Une soirée de lecture

L'auteur dramaturge québécois Marie Laberge sera de passage à Thetford-Mines mardi le 12 octobre courant dans le cadre d'une tournée organisée par le Conseil de la culture de la région de Québec et visant la mise en valeur des activités de lecture et d'écriture grâce à un contact direct entre le public et des écrivains. Une soirée de lecture se déroulera à compter de 19h00 à la salle communautaire de la Caisse populaire Notre-Dame. En premier lieu, l'auteur parlera de son œuvre suivi d'un échange auteur-lecteur. C'est le Conseil régional de la Fédération des femmes du Québec qui est responsable de la venue de Mme Laberge dans la région de Thetford-Mines. Incidemment, la troupe de théâtre Les Cabotins Inc. de Thetford-Mines offrira un texte de Marie Laberge à la fin du mois de novembre, soit "Avec l'hiver qui s'en vient". L'entrée est gratuite pour la soirée de lecture du 12 octobre prochain.

Chambre de commerce de l'Amiante

Dorénavant, il faudra parler de la Chambre de commerce de l'Amiante. En effet, dans le but de desservir un plus grand nombre de gens d'affaires de la région, l'organisme a logé une demande afin de modifier son appellation et aussi d'étendre son territoire. Ainsi, la Chambre de commerce de l'Amiante inclura, en plus de Thetford-Mines, les localités de Black-Lake, Rivière-Blanche, Thetford-Sud, Robertsonville, Pontbriand, Irlande-Sud, Irlande-Nord, St-Méthode et St-Jean de Brébeuf.

Représentants de l'UN

Plusieurs militants de l'Union Nationale du comté de Frontenac se proposent d'assister au grand rassemblement qui se tiendra dimanche le 24 octobre courant à l'Aréna de Victoriaville. Les sympathisants de l'UN sont également invités à cette rencontre.

Objectif de Centraide-Québec

L'objectif de Centraide-Québec, pour la campagne de souscription, a été fixé à 1,650,000 \$. Pour la région de Québec, comprenant le secteur de l'Amiante, le don a plafonné à 1.70 \$ par capita en 1981, soit trois fois moins que la moyenne provinciale et deux fois moins que les régions de Montréal et de l'Outaouais.

178,366 \$ pour améliorer les cours d'eau de la région

VICTORIAVILLE (DG) — Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec versera 178,366 \$ pour l'amélioration des cours d'eau qui traversent les municipalités de Plessisville, Princeville et St-Rosaire dans le comté d'Arthabaska.

Plus de 83,000\$ seront investis pour l'amélioration de cours d'eau à Princeville. Le cours d'eau Thibodeau Desharnais nécessitera des déboursés de 57,691.31\$ pour améliorer le drainage d'une superficie de 130 hectares de terre agricole ce qui profitera directement à 10 entreprises agricoles situées à proximité du cours d'eau en question. Les travaux seront exécutés par la firme Les Entreprises Ernest Beaudoin Ltée.

Un autre contrat totalisant 6,969.50 \$ a été confié à Excavation A. Lachapelle pour des travaux de drainage du cours d'eau La Disette. Ces travaux permettront d'améliorer le drainage d'une superficie de 40 hectares de terre agricole ce qui profitera à 4 entreprises agricoles.

La firme Excavation A. Lachapelle effectuera également des travaux de 20,986.50\$ au cours d'eau Paquette pour améliorer le drainage de 50 hectares de terre agricole pour améliorer la production de 5 entreprises.

Plessisville

Des travaux seront également entrepris pour améliorer la production de 14 entreprises agricoles sises à Plessisville.

Les Entreprises G.N.P. ont obtenu un contrat de 14,943.10\$ pour effectuer des travaux de drainage au cours d'eau Vigneault et améliorer ainsi le rendement de 50 hectares de terre et la même firme a obtenu un autre contrat de 19,866.05\$ pour effectuer des travaux de drainage sur le cours

d'eau Bellevue et améliorer le drainage 70 autres hectares de terre agricole.

La firme J.P. Doyon Ltée effectuera des travaux de 57,999.95\$ pour réaliser des travaux de drainage du cours d'eau Petit Portage situé dans les municipalités de Sainte-Anne-du-Sault et Saint-Rosaire dans les comtés de Nicolet et Arthabaska.

Ces travaux permettront d'améliorer le drainage d'une superficie de 200 hectares de terre agricole ce qui profitera directement à 7 entreprises agricoles.

En quelques lignes

Semaine de l'habitation

VICTORIAVILLE (DG) — Cette année la population des Bois-Francs est invitée à venir visiter une maison modèle qui a été construite en corvée par les entrepreneurs de la région, dans le cadre de la Semaine de l'habitation, qui se terminera le 10 octobre.

La maison modèle est sise au 13 de la rue Nolet, à Victoriaville. Il s'agit d'une résidence de trois chambres à coucher construites selon les nouvelles normes recommandées par Hydro-Québec.

Pour intéresser le public visiteur, des représentants de la SHQ, SCHL, Hydro-Québec et la ville de Victoriaville, sont sur place pour répondre aux questions touchant les différents programmes gouvernementaux et les subventions.

Naissance d'une coop d'habitation

En mai dernier, l'atelier du logement communautaire des Bois-Francs a distribué un questionnaire dans plusieurs groupes populaires et ainsi qu'au CLSC Suzor Coté dans le but d'identifier les personnes intéressées par la mise sur pied d'une coopérative et de mieux connaître cette clientèle.

Toutes les réponses ont été compilées et l'Atelier a identifié un besoin réel pour la mise sur pied d'une coopérative d'habitation à Victoriaville.

A cet effet, toutes les personnes intéressées à la formation d'une telle coopérative sont invitées à assister à une réunion d'information qui se tiendra le 6 octobre à 19h30 à la Caisse populaire de Victoriaville.



Lundi au vendredi 18 h 00

Un coup d'oeil... sur le Québec

Adieux de Charron

MONTREAL (PC) — Emu mais calme, le député de Saint-Jacques à l'Assemblée nationale, Claude Charron, a annoncé officiellement à ses électeurs, hier soir, qu'il démissionnait de son poste de député.

Connue depuis plusieurs jours, cette nouvelle n'en a pas moins secoué la majorité des 300 partisans péquistes du comté qui s'étaient entassés dans une salle communautaire de cette circonscription ouvrière de l'Est de la ville pour assister à l'assemblée annuelle du PQ de Saint-Jacques.

Au cours de son allocution, le député a confirmé qu'il abandonnerait ses fonctions à la fin d'octobre, sans toutefois préciser s'il se lancerait dans l'immédiat dans une nouvelle carrière.

Mais, avant de penser à son avenir lointain, l'ex-leader du gouvernement à l'Assemblée nationale devra se présenter devant la Cour municipale de la ville de Québec le 1er novembre pour expliquer les circonstances du dernier épisode de la "série noire", comme il appelle lui-même la malchance qui lui a couru après depuis plusieurs mois.

Vignola en retard

MONTREAL (PC) — Les dirigeants du Groupe d'Action municipale (GAM) ont le moral bas: leur candidat à la mairie de Montréal, Henri-Paul Vignola, accuse présentement 15 points d'arrière sur le maire Jean Drapeau et leur parti a mauvaise presse à cause de l'absence d'un programme d'action concret.

La situation leur apparaît si dramatique que la dizaine de dirigeants du parti ont décidé de se réunir d'urgence, hier, à Château-Guay, dans le but de redéfinir complètement la stratégie de leur campagne électorale.

Le président du GAM, Gaspard Fauteux, a admis que son parti doit surmonter un énorme défi pour permettre à leur candidat à la mairie de vaincre le populaire Drapeau. Un récent sondage du GAM révèle en effet que le maire récolte 47 pour cent des intentions de vote contre 32 pour cent pour M. Vignola et 5 pour cent pour le candidat du RCM, Jean Doré.

Les dirigeants du GAM sont d'autant plus frustrés que, dans l'hypothèse où le maire Drapeau aurait décidé "d'accrocher ses patins", c'est M. Vignola qui, d'après le sondage, aurait remporté l'élection du 14 novembre.

Thériault élu

QUEBEC (PC) — Le nouveau maire du "grand Baie-Comeau" M. Roger Thériault a déclaré au lendemain de son élection qu'il n'avait de dette envers aucun parti politique. M. Thériault, un nouveau venu sur la scène municipale, a été élu dimanche maire de la nouvelle ville de Baie-Comeau par une majorité de 274 voix (résultat officiel) sur son adversaire le maire sortant de Baie-Comeau M. Henry Leonard.

M. Thériault a reçu 6514 votes et M. Leonard, 6340.

M. Thériault a admis au cours d'une entrevue à un poste de radio qu'il avait eu "des sympathies du côté des gens du Parti québécois", mais il a affirmé qu'il avait eu aussi "un très fort appui de sympathisants du Parti libéral".

Le PLQ s'arme...

QUEBEC (PC) — Les 43 députés libéraux qui siègent à l'Assemblée nationale entament aujourd'hui une réunion de trois jours qui leur permettra d'établir leur stratégie en prévision de la rentrée parlementaire dans un mois.

C'est dans un hôtel de la banlieue immédiate de Québec que va se dérouler ce caucus de l'Opposition officielle.

En plus de fournir leurs armes, les libéraux auront l'occasion de corriger leur tir face au gouvernement. Une bonne partie des discussions portera sur la distribution des tâches à l'intérieur du caucus, le choix des critiques officiels qui affrontent quotidiennement le gouvernement durant la période des questions.

A Québec, on s'attend à ce quelques figures changent au sein du cabinet-fantôme avec l'arrivée de Gérard D. Lévesque.

Selon différentes sources Reed Scowen (Economie), Thérèse Lavoie-Roux (Affaires sociales), Pierre Fortier (Industrie et Commerce) ainsi qu'Énergie) pourraient voir leurs responsabilités modifiées.

Un autre nom qui revient quand il est question de ce "remaniement" est celui d'André Bourbeau, critique en matière de Transports.

Fin de la grève

LA TUQUE, Qué. (PC) — A la suite d'une rencontre qui avait lieu en fin de semaine à La Tuque, les représentants du Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie local 128 (FTQ) et la partie patronale de la John Lewis sont finalement arrivés à une entente et ont mis fin à une grève qui durait depuis le mois d'avril dernier. Les travailleurs ont accepté les offres de la compagnie dans une proportion de 54 p.c.

Le litige reposait principalement sur les clauses salariales. Les travailleurs ont obtenu un montant forfaitaire de \$0.45 de l'heure pour la première année, \$0.90 pour la deuxième année et \$0.60 pour la troisième.

Comme les ouvriers le désiraient l'ancienne grille horaire de travail a été rétablie soit: de 8h à 16h, 16h à minuit, et minuit à 8h.

Rencontre jeudi?

QUEBEC (PC) — "Il y aura très probablement une rencontre, jeudi ou vendredi, entre l'exécutif du syndicat des chauffeurs d'autobus de la CTCUQ et la partie patronale, en présence du conciliateur, M. Paul-Emile Thielend, au cours de laquelle nous déposerons nos contre-propositions aux dernières offres patronales".

C'est ce qu'a déclaré, lundi matin, au cours d'un entretien téléphonique, M. Claude Noël, président des chauffeurs d'autobus de la CTCUQ (Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec).

Sur les routes du Québec

Un conducteur sur dix en état d'ébriété après minuit

QUEBEC (PC) — Après minuit, un conducteur sur dix est en état d'ébriété sur les routes du Québec.

Le samedi soir, un sur quatre a consommé de l'alcool avant de prendre le volant entre 21 heures et 3 heures du matin, mais ce sont les mercredis et vendredis que la proportion des conducteurs qui dépassent la norme du 0.08 est la plus forte, soit 6.3 p.c.

C'est ce que révèle un sondage routier effectué auprès de 6,318 conducteurs par des enquêteurs de la Régie de l'assurance-automobile et dont les résultats ont été divulgués lundi.

On a notamment demandé à ces conduc-

teurs, interceptés par les corps policiers dans toutes les régions du Québec entre 21 heures et trois heures du matin, du 19 août au 14 septembre 1981, de se soumettre volontairement au test de l'ivresse-mètre.

En moyenne, 5.9 p.c. d'entre eux étaient en état d'ébriété et un sur trois avait, après 1h30

du matin, consommé de l'alcool.

Sur le plan régional, le Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait la plus forte proportion de conducteurs ivres (10.9 p.c.), suivi de l'Outaouais (8.8 p.c.), Trois-Rivières (7.6 p.c.), le Nord-Ouest (6.7 p.c.), la Gaspésie (6.5 p.c.), Québec (5.5 p.c.), Montréal (5.4 p.c.), la Côte-Nord (5.3 p.c.). L'Estrie af-

fiche la performance la moins pire avec 3.8 pour cent des conducteurs en état d'ébriété.

Par ailleurs, 6.9 p.c. des conducteurs et seulement 1.1 p.c. des conductrices étaient en état d'ébriété. Par groupes d'âge, on a constaté que les pires étaient ceux de 25 à 39 ans (7.4 p.c.) alors que ceux de 16 à 24 ans se classaient au bas de l'échelle à 4.4 p.c.

Hausse de la demande d'électricité limitée à 3,7 pour cent

MONTREAL (PC) — Hydro-Québec prévoit, pour 1983, une hausse de la demande d'électricité limitée à 3.7 pour cent et des investissements de \$35 milliards.

Ces révisions visent à contenir les "prévisions optimistes" de 1981, projetant un taux de croissance de la demande en électricité de 6.2 pour cent accompagné d'investissements de l'ordre de \$55 milliards.

Dans son plan de développement 1982-85 Horizon 1992, qu'elle présentera au gouvernement provincial, à la fin du mois, en commission parlementaire, la société d'Etat sollicite une hausse de tarifs, pour les abonnés, de sept à huit pour cent. L'an dernier, cette majoration avait atteint le niveau de 17 pour cent.

MM. Joseph Bourbeau et Guy Coulombe, respectivement président du conseil d'administration et président directeur général d'Hydro-Québec ont expliqué, lundi, comment le plan triennal de développement subira les contrecoups et humeurs de la conjoncture économique actuelle.

Ainsi, parce que "pour nous, il n'y a pas de reprise à court terme", tranche M. Bourbeau, aucune nouvelle mise en chantier ne sera amorcée avant 1988, à l'exception du méga-projet Delaney, à Saint-Raymond de Portneuf. "Les installations en place ou en cours suffiront à satisfaire la demande jusqu'en 1994", estime M. Coulombe.



(Laserphoto PC)

Le Palais ferme ses portes

Pierre-Roger Nadeau a décidé de fermer définitivement les portes de son immense Palais du Livre, à Montréal. M. Nadeau était fatigué d'être obligé d'enfreindre la loi après avoir défié les règlements dictant les heures d'ouverture des commerces à Montréal.

Contre l'agent Claude Vermette

Avortement des procédures judiciaires: Lévesque reconnaît sa responsabilité

MONTREAL (PC) — Le premier ministre René Lévesque a reconnu, hier au cours d'une émission radiophonique, être "probablement" responsable de l'avortement des procédures intentées par le procureur général du Québec contre l'agent Claude Vermette, de la Gendarmerie royale du Canada.

M. Lévesque commentait la décision du juge Benjamin Greenberg, vendredi dernier, d'interrompre les procédures dans le procès de cet agent de la GRC accusé d'avoir participé

était "en grande partie, probablement la faute de votre serviteur".

Une première poursuite avait été annulée en mai dernier après la

déclaration du premier ministre à l'Assemblée nationale.

Livre blanc: le Conseil du patronat en désaccord avec Camille Laurin

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec est en désaccord avec les moyens proposés dans le Livre blanc du ministre Camille Laurin sur la réforme scolaire au Québec.

Dans un mémoire déposé lundi par le président et le vice-président exé-

cutf de l'organisme, MM. Sébastien Allard et Ghislain Dufour, le CPQ s'oppose à tout nouveau chambardement remettant en cause les bases même du système et insiste sur la nécessité de maintenir une structure intermédiaire élue démocratiquement entre l'école et le gouvernement.

DEJA 3 ANS

C'EST #1

Bravo! Bravissimo! Félicitationissimo!!!

SYLVIE-ANNE MARTEL (L'INFORMATION)

RAYMOND MORIN

ROBERT VEILLEUX

GENEVIEVE (CIMO BRAZIL)

CLAUDE BOULARD

JACQUES LETENDRE (COCO SHOW)

24 HEURES SUR 24

AU SERVICE DE TOUS LES CANTONS DE L'EST

AIDE-MÉMOIRE

la tribune

LISTE DE MAGASINAGE pour vous aider à compléter votre liste de provisions. DECOUPEZ

DENREES DE BASE	FRUITS ET LEGUMES
Apprêts à salade	Ail
Cacao à cuisson	Ananas
Café	Avocats
Cassonade	Bananes
Catsup	Blé d'inde
Chocolat à cuisson	Brocoli
Epices	Carottes
Essences	Celeri
Farine à gâteaux	Choux
Farine tout usage	Choux de Bruxelles
Fécule de maïs	Citrons
Gélatine	Concombres
Huile à cuisson	Epinars
Lait évaporé	Fraises
Lait en poudre	Fèves
Mayonnaise	Laitue
Moutarde	Melons
Poivre	Oranges
Poudre à pâte	Oignons
Saindoux	Pampelmoisses
Sel	Patates
Sirop	Pêches
Soda à pâte	Poires
Sucre à confiserie	Pois
Sucre granulé	Poivreaux
Thé	Pommes
Vinaigre	Prunes
ARTICLES MENAGERS	PRODUITS PHARMACEUTIQUES
Adoucisseur d'eau	Comprimés
Articles à congeler	Crème à barbe
Ampoules électriques	Dentifrice
Chandeliers	Désinfectant
Cire à chaussures	Lames de rasoir
Cire à planchers	Serviettes sanitaires
Détergent	Shampooing
Empoils	Loton à barbe
Javelant	
Nettoyeur	
Nettoyeur à fenêtres	
Papier aluminium	
Papier ciré	
Papier hygiénique	
Poli à meubles	
Sacs de papier	
Savon	
Serviettes de papier	
Serviettes de table	
CONSERVES	VIANDE-POISSON
Asperges	Agneau
Betteraves	Bacon
Ble d'inde	Boeuf
Citrouille	Boeuf haché
Epinars	Boudin
Fèves	Dinde
Fruits	Foie
Jus de fruits	Jambon
Jus de tomates	Pâte à la viande
Legumes	Poisson
Pois	Porc
Poisson	Poulet
Viandes	Saucisse fumée
Produits Congelés	Saucisse
Fruits	Veau
Gâteaux	
Jus de fruits	
Pizza	
Pâtes	
Poisson	
Legumes	
Tartes	
BOULANGERIE	DIVERS
Pain	Aliments pour bébés
Beignes	Articles de classes
Biscuits	Beurre d'arachides
Brioche	Bière
Gâteaux	Biscuits soda
Muffins	Bonbons
Tartes	Céréales
	Cigarettes
	Compote de pommes
	Confitures
	Fruits secs
	Gelée
	Liqueurs douces
	Macaroni
	Marinades
	Melasse
	Noix
	Nouilles
	Nourritures chiens chats
	Olives
	Poudings
	Riz
	Sauces
	Sirop d'érable
	Produits de l'érable
	Soupes
	Spaghetti

SPECIAUX ET AUTRES ARTICLES

GRANDE VENTE ELEPHANTESQUE

GILLES BOISVERT MEUBLES

chez

RABAIS
ÉLÉPHANTESQUE

10% à 50%
FAUT PAS MANQUER CA!

LE PLUS VASTE CHOIX
À PRIX RÉDUIT DANS LA RÉGION



1. BERCANTE SUR BILLES SPECIAL ELEPHANTESQUE CHOIX DE 20 MODELES A partir de \$79⁰⁰	2. FAUTEUIL BERCANT INCLINABLE SPECIAL ELEPHANTESQUE CHOIX DE 15 MODELES \$239⁰⁰
3. CHAISE TRANSFORMABLE EN LIT Recouvrement tissu. SPECIAL ELEPHANTESQUE \$59⁰⁰	4. TELECOULEUR 20 POUCES MAGNAVOX \$479⁰⁰ <i>Autres modèles dans les marques Hitachi et Electrohome.</i>
5. BUREAU TRIPLE, MIROIR, ETAGERE, COMMODE 5 TIROIRS, TÊTE DE LIT 54" / 60" Prix régulier \$839.00 SPECIAL ELEPHANTESQUE \$699⁰⁰ 75 MODELES A PARTIR DE \$300. à \$4000.	6. DINETTE 5 MORCEAUX, fini érable SPECIAL ELEPHANTESQUE \$269⁰⁰ 80 MODELES DE \$139 ⁰⁰ à \$1400 ⁰⁰
7. SOFA ET CAUSEUSE SPECIAL ELEPHANTESQUE 80 MODELES DE \$199 ⁰⁰ A \$1800 ⁰⁰ \$449⁰⁰	

Super vente APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS GENERAL ELECTRIC

EN PLUS, RECEVEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER.

LAVEUSE AUTOMATIQUE ENCORE

- 6 cycles de lavage et un cycle de rinçage supplémentaire
- 3 combinaisons de lavage / essorage
- 5 combinaisons de température lavage / rinçage
- Distributeur de produit assouplissant

SPECIAL ELEPHANTESQUE
\$939⁰⁰
La paire. Couleur amande.

SECHEUSE AUTOMATIQUE ENCORE

- Trois cycles, compris un système de séchage automatique
- Choix de trois intensités de chaleur
- Avertisseur de fin de cycle
- Grille de séchage

FOUR A MICRO-ONDES

SPECIAL ELEPHANTESQUE
\$449⁰⁰
A partir de

LAVE-VAISSELLE

FOUR A MICRO-ONDES

SPECIAL ELEPHANTESQUE
\$619⁰⁰

- Panneau de commande à Micro-Touches
- Affichage numérique à semi-conducteurs
- Horloge
- Minuterie de 99 minutes, 30 secondes
- Dix niveaux de puissance
- Sonde de température Micro-Thermomètre
- Signal de fin de cycle
- Témoin de courant
- Touche de mise en marche
- Cuisson minutée
- Cuisson par la température
- Réchauffe automatique
- Décongélation
- Menuiserie d'attente
- Touche d'arrêt
- Affichage de l'indicateur de programme
- Éclairage intérieur
- Porte en verre noir
- Livre de recettes et guide facile à comprendre
- Cavité du four d'une capacité de 1,3 pi³

GENERAL ELECTRIC

RÉDUCTIONS EXCEPTIONNELLES D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

OFFRE DE PRIME
JUSQU'À 100\$

Du 27 septembre au 23 octobre 1982

APPAREIL	MODÈLE	RÉDUCTION
Réfrigérateurs	Congélateur à côté du réfrigérateur, dégivrage automatique	75 \$
	Congélateur au-dessus du réfrigérateur, dégivrage automatique	40 \$
	Dégivrage manuel	25 \$
Cuisinières et fours encastrables	Double four encastrable avec four à micro-ondes	100 \$
	Modèles autonettoyants	35 \$
	Modèles à nettoyage manuel	25 \$
Fours à micro-ondes	Modèles électroniques au-dessus de la cuisinière	100 \$
	Tous les autres modèles	30 \$
Lave-vaisselle	Tous les modèles	30 \$
Laveuses	Tous les modèles	30 \$
Sécheuses	Tous les modèles	20 \$

CUISINIÈRE 30 POUCES
De luxe
SPECIAL ELEPHANTESQUE
\$639⁰⁰

REFRIGÉRATEUR 15 PI. CU.
SPECIAL ELEPHANTESQUE
\$769⁰⁰

ACHETEZ MAINTENANT et ÉCONOMISEZ!

TOUJOURS UN BON INVESTISSEMENT CHEZ
GILLES BOISVERT MEUBLES
563-4743
231, King ouest, Sherbrooke



LE GRAND MAGASIN DE MEUBLES DE LA RUE KING OUEST, QUI RÉPOND À VOS GOUTS ET À VOTRE BUDGET.
MISE DE CÔTÉ
Livraison, déballage et installation chez vous GRATUITEMENT.

STATIONNEMENT GRATUIT (et) Coin Peel et King ouest
Membre de la Corporation des marchands de meubles du Québec.
VISA MasterCard
DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

